



État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – janvier 2025

Les pluies généreuses de la première et dernière décade du mois avec des cumuls au-delà des normales ont accentué l'humidité des sols et favorisé des conditions propices à l'écoulement des rivières et à la recharge des nappes de la région Centre-Val de Loire. Tous les cours d'eau suivis affichent une hydraulicité de saison, et pour 88 % des stations, enregistrent des excédents de 1,25 à 3 fois la normale du mois. Les débits de base, élevés pour la saison soulignent une humidité générale de tous les bassins mais qui est particulièrement accentuée dans celui de l'Eure. À l'exception de celle du Cénomaniens qui reste la moins favorable, la situation des principales nappes de la région Centre-Val de Loire est plutôt bonne avec 78 % de stations qui affichent à minima des niveaux de saison et 35 % d'entre elles avec des niveaux supérieurs aux décennales humides.

Pluviométrie et état des sols : en janvier, malgré une deuxième décade quasi sèche, le cumul moyen régional des précipitations totalise 106 mm, soit un surplus notable de 68 % vis-à-vis de la normale. Tous les départements affichent une lame d'eau excédentaire : le Cher a reçu en moyenne 88 mm soit 32 % de plus que la normale. Le cumul eurélien avec 115 mm dépasse la normale de 105 %, les 106 mm cumulés de l'Indre signalent un surcroît de 54 %. Avec une lame d'eau de 120 mm, l'Indre-et-Loire est excédentaire de 82 %. Dans le Loir-et-Cher, il a plu 110 mm, ce qui est 78 % au-delà de la normale et enfin dans le Loiret, le cumul moyen de 100 mm vaut 175 % de la pluie de saison. Les sols de la région Centre-Val de Loire se sont nettement humidifiés en janvier, ils sont quasiment saturés voire saturés sur l'ensemble du territoire régional. L'écart à la normale montre que les valeurs d'indice d'humidité des sols sont proches des normales du mois sur une grande partie du Cher et de l'Indre mais qu'ils sont excédentaires de 10 % à 20 % sur le reste de la région voire même 30 % sur l'est de l'Eure-et-Loir.

Écoulements des rivières : les cumuls importants de pluie sur le nord et la façade ouest de la région ont renforcés les débits des cours d'eau sur le versant Seine dans les bassins de l'Eure, de l'Essonne ainsi que ceux des affluents issus de la Beauce dans le bassin du Loing, avec des valeurs d'hydraulicité qui approchent ou dépassent deux fois la normale du mois. Il en est de même sur le versant Loire dans les bassins du Loir et de la Vienne mais avec une magnitude moindre. Dans les autres bassins, l'écoulement s'est maintenu à des valeurs supérieures à celles d'un mois de janvier avec des excédents toutefois notables. Les débits de l'Allier et de la Loire demeurent normaux, mais se renforcent à l'aval de Tours avec les apports du Cher de l'Indre et de la Vienne. Les débits de base sont pour la plupart supérieurs aux valeurs de saison, ils dénotent une humidité générale de tous les bassins notamment sur la Loire à l'aval de Blois, dans les bassins de l'Eure, des Sauldre, de l'Indre ainsi qu'au sein des affluents des cours principaux du bassin de la Vienne. La situation du bassin du Loir, touché par deux épisodes de crue en début et en fin de mois, demeure exceptionnellement humide pour la saison avec des fréquences inhabituelles.

Niveaux des nappes : Les excédents pluviométriques de janvier ont permis pour l'essentiel de maintenir ou d'améliorer l'état quantitatif des nappes de la région Centre-Val de Loire, du moins celles en lien direct avec les conditions hydriques du moment. Ainsi, plus des trois quarts des stations (78 %) ont des niveaux normaux à très élevés et plus de la moitié affichent des cotes au-dessus de la quinquennale humide. Au 2 février, 71 % des stations voient la progression de leur niveau contre près d'un quart qui sont à la baisse.

Si l'état des nappes du Jurassique reste favorable avec 82 % des ouvrages présentant des cotes de saison ou supérieures, 26 % des ouvrages enregistrent toutefois une baisse de niveau au cours du mois.

La situation des nappes du Cénomaniens qui est pour partie déconnectée des conditions hydro-météorologiques locales apparaît moins bonne avec une majorité, de stations baissières (47 %), ou, qui connaissent des taux de remplissage sous la normale de saison (59 %).

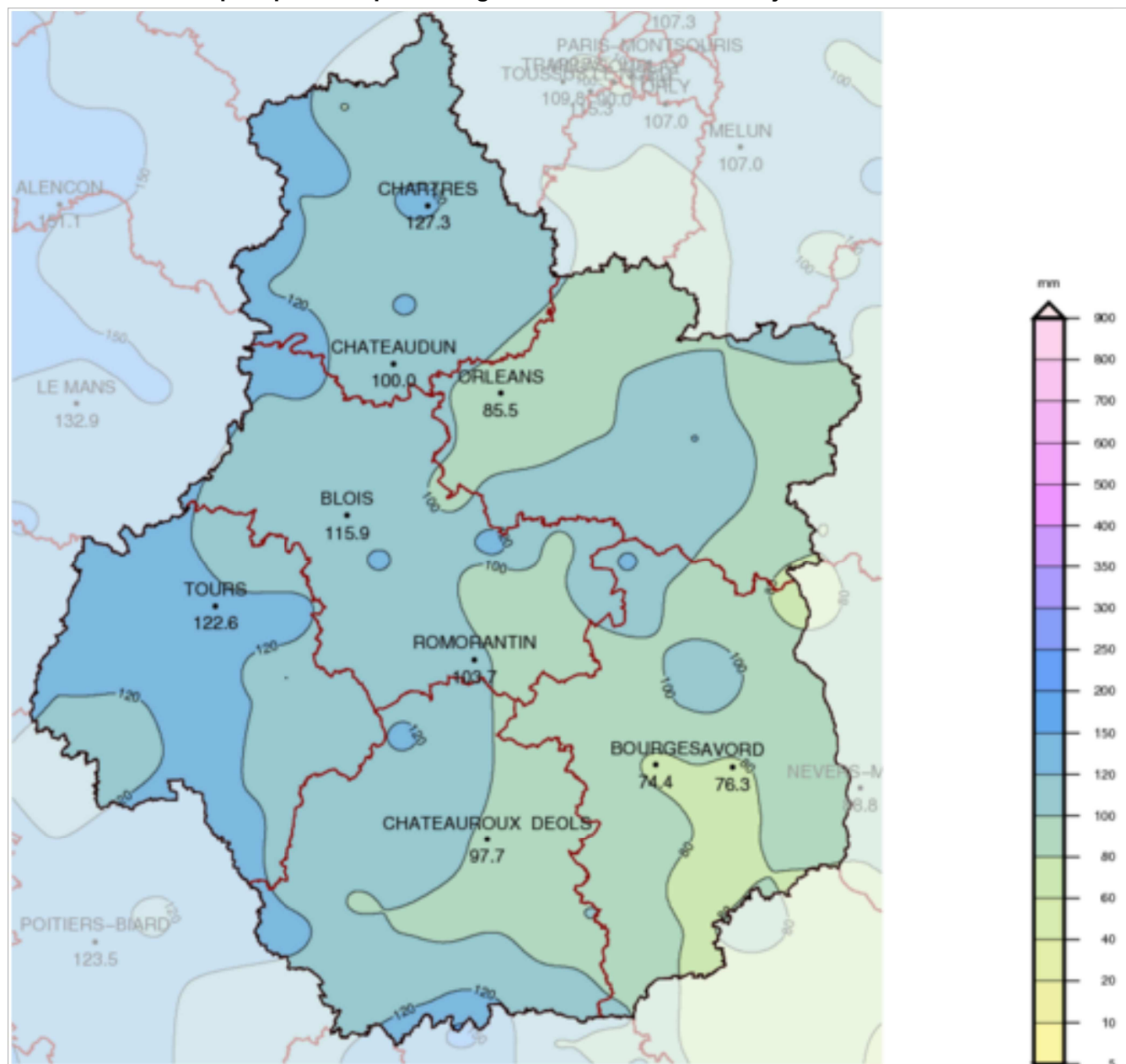
L'état quantitatif de la nappe de la Craie et celui des Calcaires de Beauce est bien plus avantageux que celui des dernières années avec, respectivement, 93 % et 94 % de leur taux de remplissage qui sont de saison ou supérieurs à la normale de janvier et qui sont accompagnés d'une hausse attestée pour 79 % des ouvrages pour le premier et pour 97 % pour les seconds.

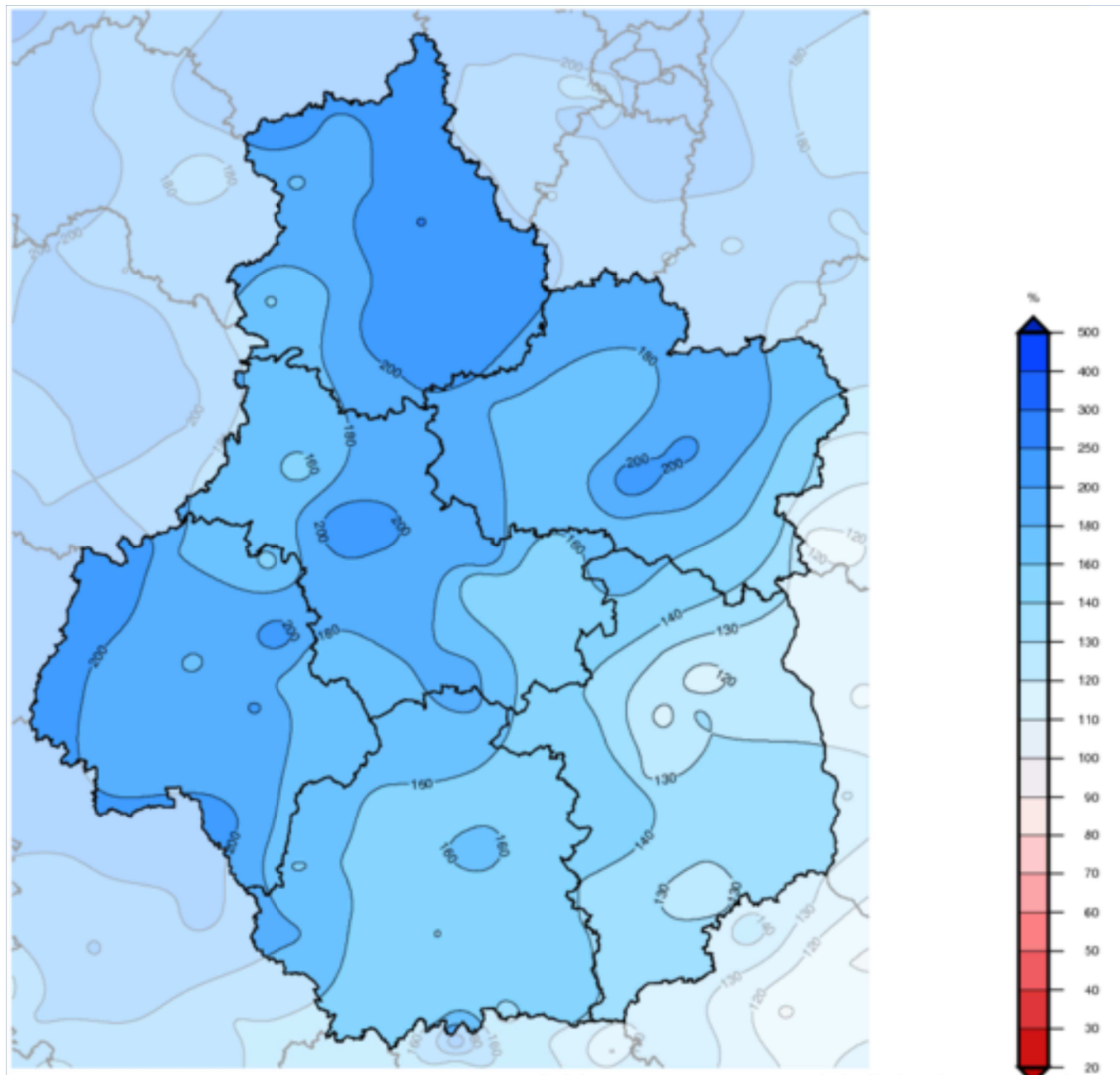
Le prochain bulletin de situation hydrologique paraîtra en semaine 11 de 2025

Le bilan météorologique de janvier 2025

En Centre-Val de Loire, janvier 2025 se révèle bien arrosé avec un cumul mensuel de 106 mm soit un excédent de 68 % par rapport à la normale du mois (63 mm). Le mois est contrasté avec un temps perturbé, pluvieux, notamment en première décade, puis en troisième décade, tandis que s'impose en deuxième décade un temps sec sous conditions anticycloniques. Avec des cumuls supérieurs à 100 mm, l'ouest de la région ainsi qu'une partie du Loiret sont globalement plus arrosés que le reste du Centre-Val de Loire. Le minimum est atteint à Léré (18) avec près de 71 mm et l'on enregistre un maximum de 127 mm à St-Christophe-sur-le-Nais (37) et Chartres (28). Les jours de pluie significative (>1 mm) varient de 12 à Orléans et 13 à Bourges à 14 pour Romorantin et Châteauroux et 15 à Chartres, Blois et Tours avec, le 8 janvier, un apport, parfois, de plus de 20 mm sur le nord-ouest régional.

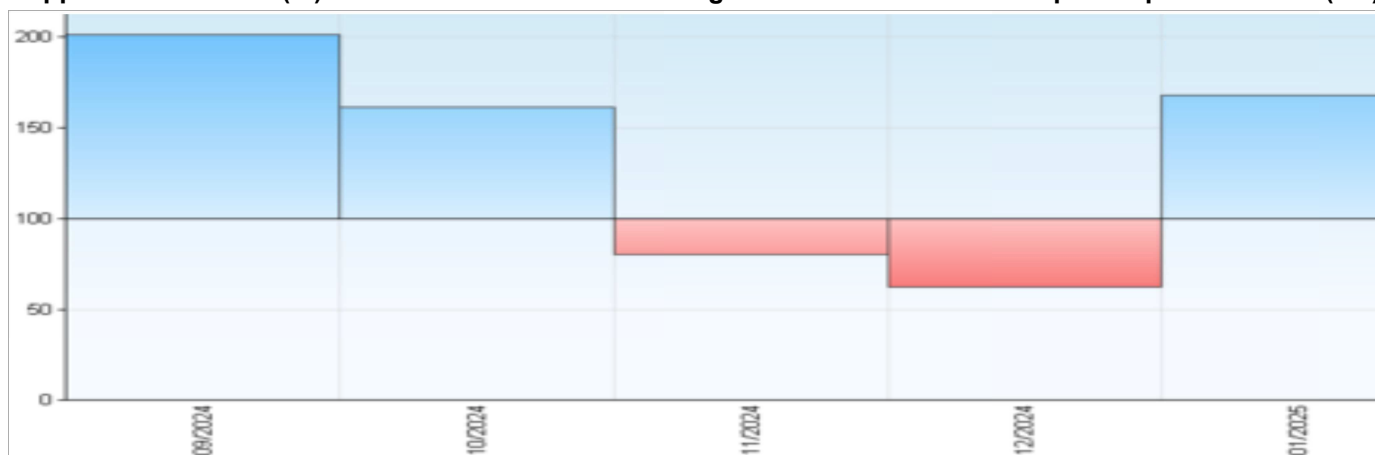
Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en janvier 2025 - Météo-France



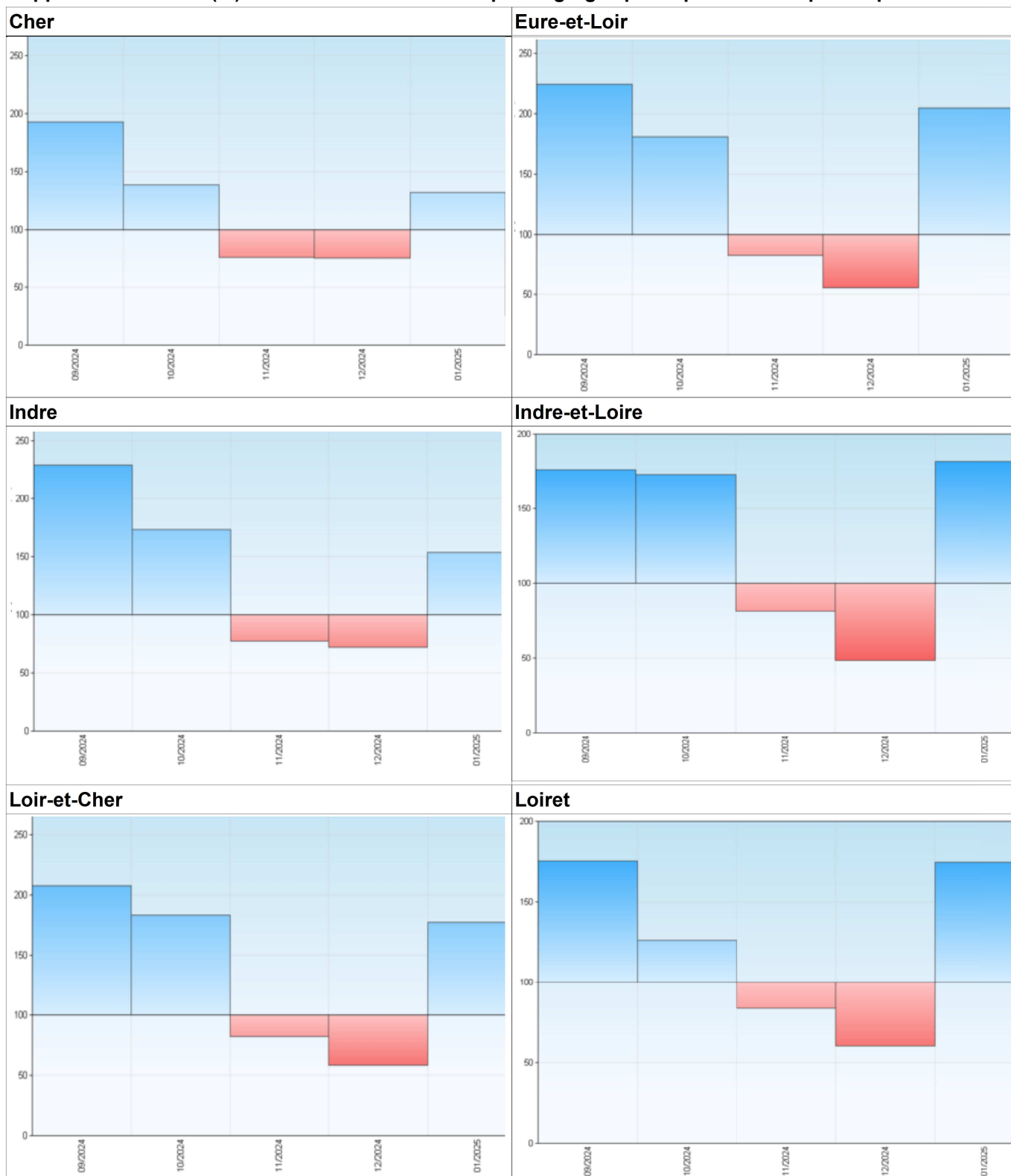


Les graphiques ci-après indiquent le rapport à la normale des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2024 (début de l'année hydrologique). Ils traduisent les déficits et excédents enregistrés mois par mois par rapport à la moyenne de référence calculée sur la période 1991-2020. Ainsi, janvier 2025 renoue avec des excédents marqués à la différence des deux mois précédents qui étaient déficitaires.

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2024 (MF)



Rapport à la normale (%) 1991-2020 des cumuls de pluie agrégés par département depuis septembre 2024

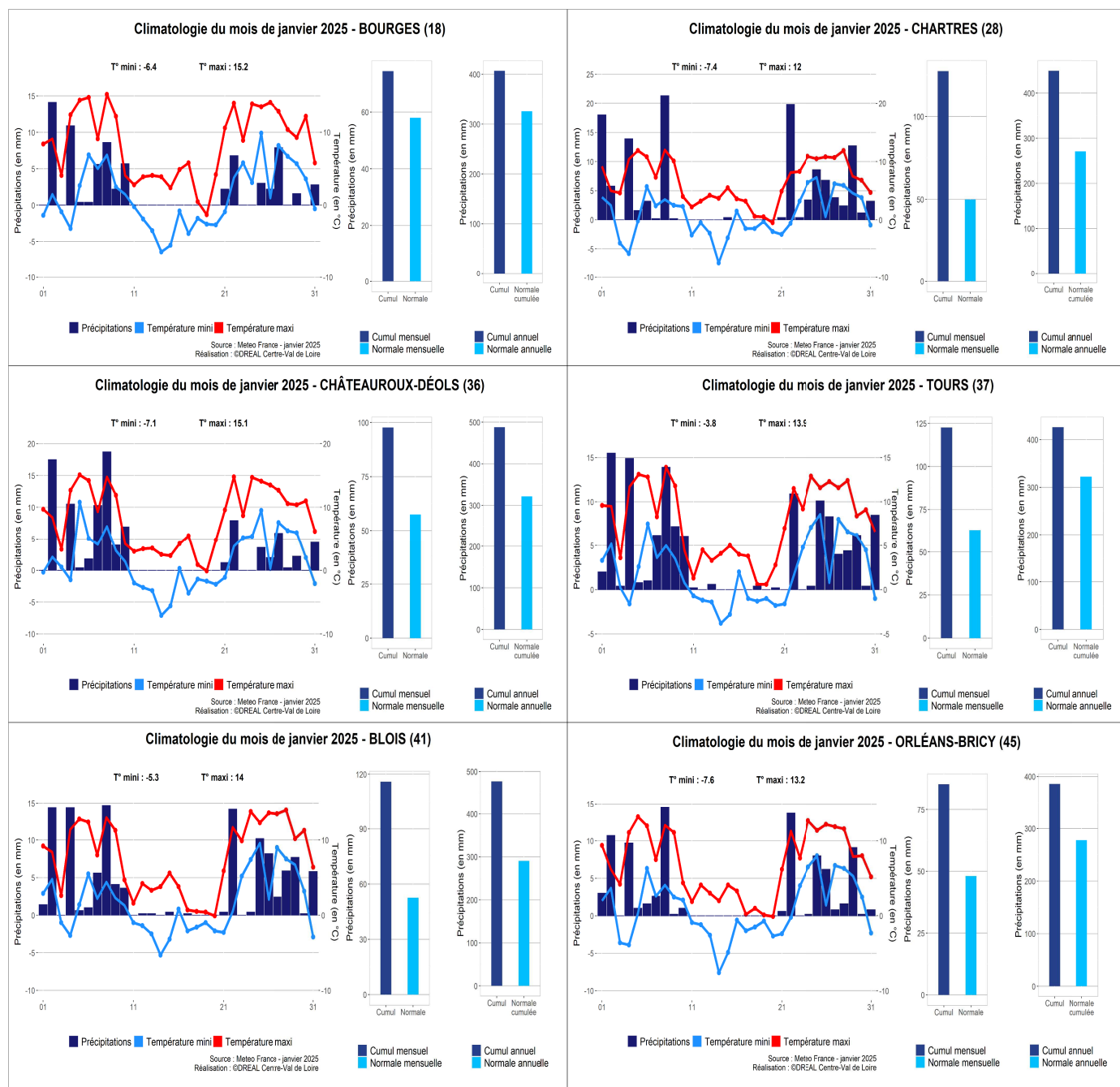
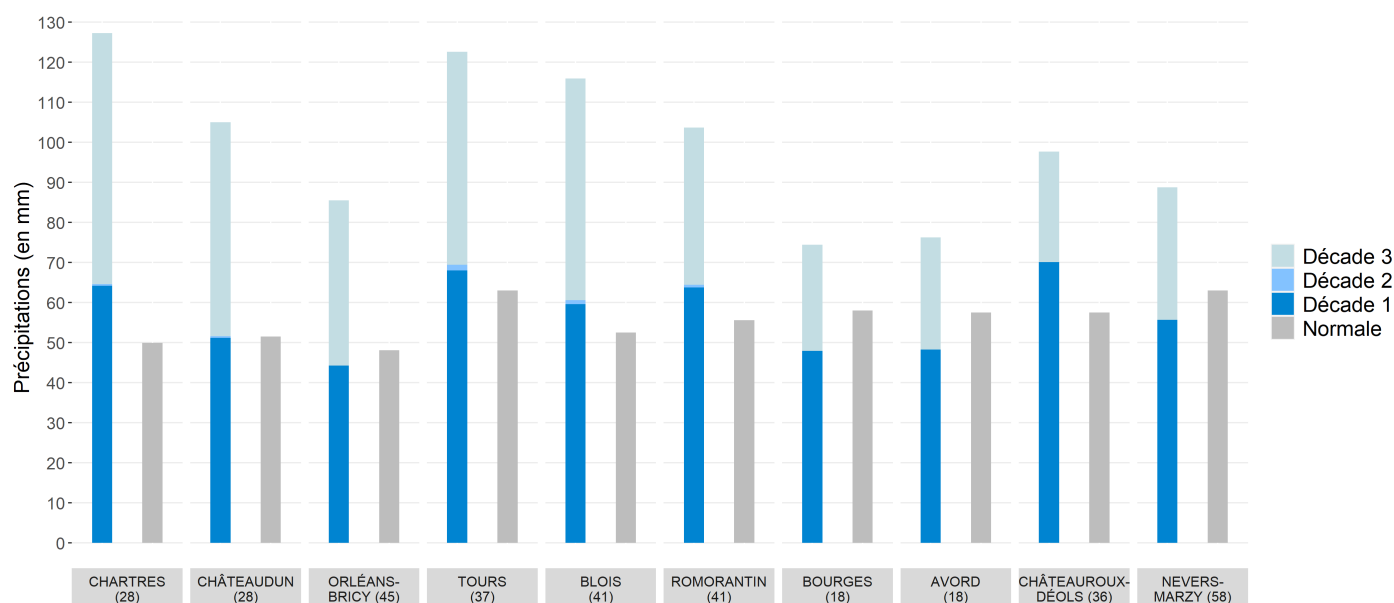


Source : Météo-France

Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis dans les principales stations de la région pour le mois écoulé ainsi que leurs rapports aux normales du mois. Figurent, également, les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales de janvier 2025 ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

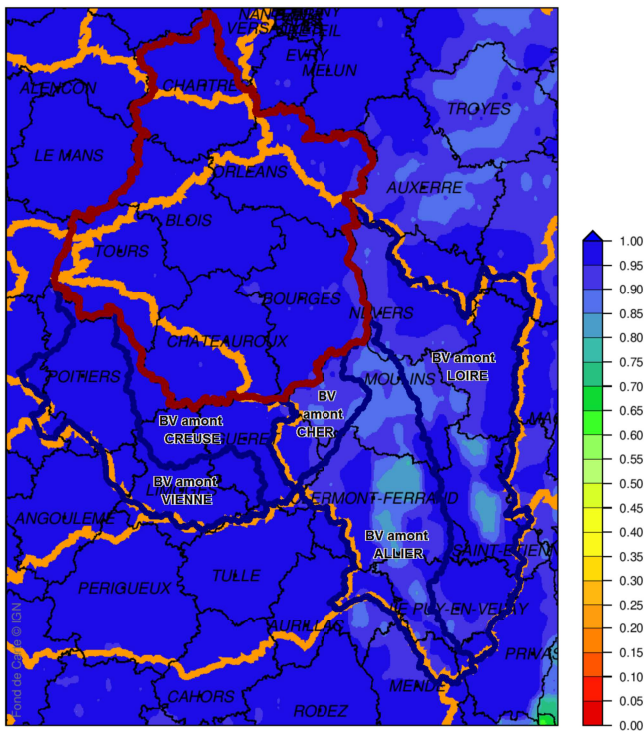
Les cumuls mensuels de pluie recueillis en janvier dans les principales villes de la région sont tous excédentaires. Ils varient de 74 mm à Bourges, soit un surplus de 28 % vis-à-vis de la normale (61,5 mm), et de 85 mm à Orléans soit un excès de 78 % pour une normale de 48,1 mm, à 122 mm pour Tours, ce qui dépasse la normale (63 mm) de 95 %, et 127 mm à Chartres excédant la normale (50 mm) de 155 %. Ce cumul de janvier 2025 pour cette dernière station figure au 2^e rang des plus pluvieux depuis 1924. Il a plu 98 mm à Châteauroux soit 170 % de la normale (57 mm), 104 mm à Romorantin et 105 mm à Châteaudun ce qui représente respectivement 170 % et 204 % de leurs normales (56 mm et 51 mm). A Blois, il a été recueilli 116 mm, ce qui équivaut à 2,2 fois la moyenne des mois de janvier. Depuis le début de l'année hydrologique, les excédents des cumuls aux stations varient de 25 % à Bourges à près de 65 % par rapport à la normale pour Chartres, Châteaudun et Blois.

Précipitations mensuelles de janvier 2025 regroupées par décade, et, comparaison aux normales du mois et à celles de l'année hydrologique pour six stations représentatives de la région Centre-Val de Loire.



État d'humidité des sols

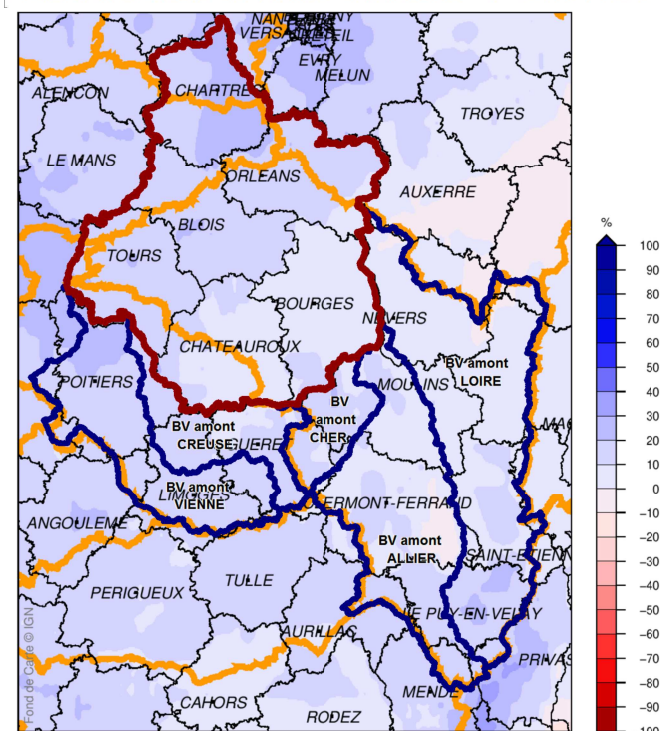
Indice d'humidité des sols au 1^{er} février 2025



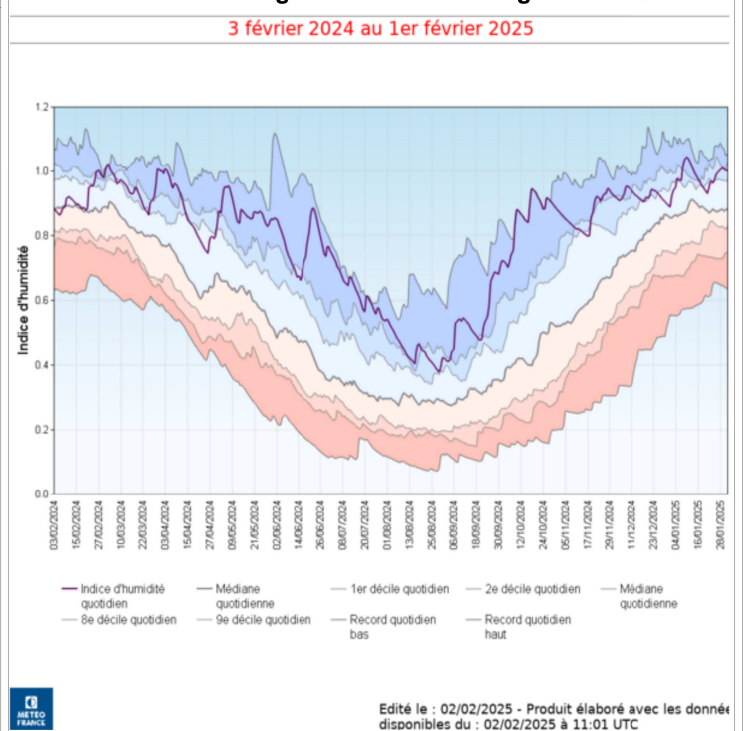
L'humidité des sols s'est notablement accrue au cours du mois de janvier sur le bassin Loire amont. Au 1^{er} février, les indices d'humidité sont très élevés et la saturation des sols prédomine globalement sur le bassin. Un indice de 1 caractérise les sols de l'ouest de la Bourgogne, du Morvan, des monts du Maconnais, de la Madeleine, du Livradois-Foréz et d'une grande partie du Limousin et du Cantal. On rencontre des conditions guère moins humides avec des valeurs d'indices de 0,85 à 0,95 dans le nord du département de l'Allier, le bassin amont du Cher et autour de l'axe Loire du sud de la Saône-et-Loire à Gien. On retrouve localement des conditions plus "sèches" avec néanmoins des indices autour de 0,8 dans les secteurs de Roanne et de Feurs (42) mais également entre Thiers, Clermont-Ferrand, et Issoire (63) et autour de la vallée de l'Allier.

En Centre-Val de Loire, les sols se sont considérablement humidifiés au cours du mois de janvier. Ils sont quasiment saturés voire saturés sur l'ensemble du territoire régional à l'exception du Cher dans sa frange orientale et ponctuellement au sud de Vierzon ainsi que dans une bande étroite du Gâtinais dans le secteur de Châtillon-Coligny où l'indice est de 0,95. Les sols sont dans une situation assez proche des normales dans l'Indre-et-le Cher proches de la normale ou légèrement excédentaire (+10 % à 20 %) sur le reste de la région excepté dans l'est eurélien où l'excédent dépasse les 20 %.

Écart à la normale de l'indice d'humidité - 1^{er} février 2025



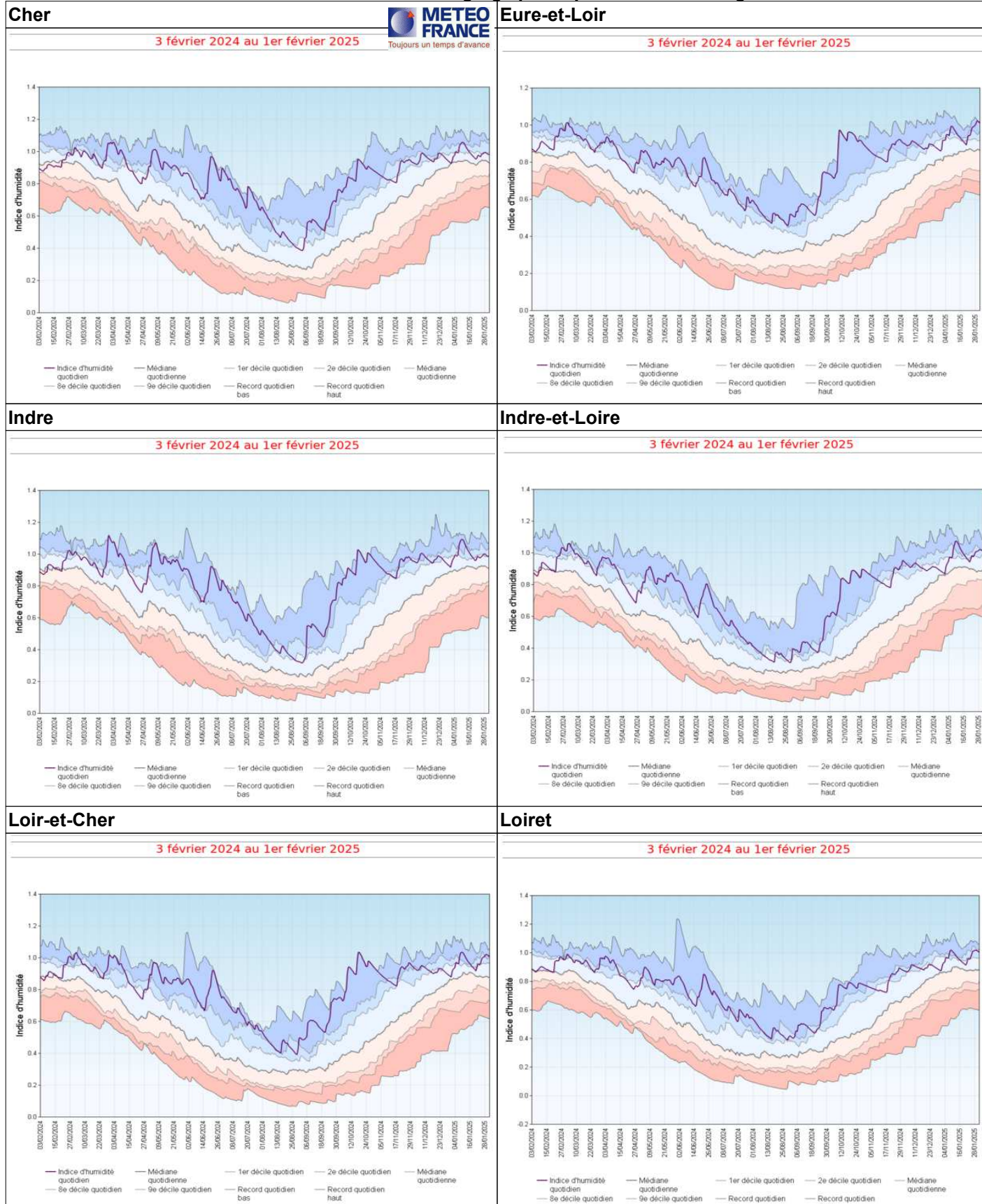
Evolution de l'indice régional d'humidité - région Centre



La carte de l'écart pondéré à la normale (ci-dessus, à gauche) indique que les sols sont dans un état proche des normales de janvier dans les départements de la Nièvre de la Saône-et-Loire, de l'Allier et d'une grande partie du Puy de Dôme. Ils sont souvent plus humides que la normale dans les bassins de la Vienne, de la Creuse, du Cher ainsi que sur les bassins de l'amont de l'Allier et de la Loire avec des écarts de +10 à +20 % voir +30 % pour ce dernier.

L'indice régional d'humidité des sols (ci-dessus, à droite), partant début janvier, de valeurs entre la moyenne (0,8) et le 8^e décile va s'élever durant la première décade avec les passages pluvieux réguliers et généreux en pluie au-dessus du 9^e décile avec des valeurs d'indice supérieures à 1 pour s'abaisser sous le 8^e décile lors de la période sèche de la seconde décade, et remonter ensuite à la faveur des pluies de la fin du mois à la hauteur du 9^e décile à une valeur de 1, indicatrice de la saturation des sols de la région Centre-Val de Loire.

Evolution annuelle de l'indice d'humidité des sols agrégé par département de la région Centre-Val de Loire



Les indices d'humidité des sols par département traduisent tous, par une courbe ascendante, les pluies abondantes de la première décade avec des valeurs au-dessus de 9^e décile proches de 1 (28) ou supérieures, voire, tangentant le record haut (37), ainsi que la période de conditions anticycloniques de la seconde décade qui a entraîné dans tous les départements la chute de l'indice sous le 8^e décile. L'évolution des indices en dernière décade du mois indique sa stabilisation autour du 8^e décile avec des valeurs inférieures à 1 pour le Cher et l'Indre qui ont été moins arrosés que les autres départements. L'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret enregistrent pour cette dernière période, une remontée de leur indice à la hauteur du 9^e décile avec des valeurs de 1 tandis que l'indice d'humidité de l'Eure-et-Loir est marqué par une ascendance forte qui en fin de mois joute le record haut avec une valeur supérieure à 1.

Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponible pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour ce mois de janvier, les cumuls de pluies efficaces les plus faibles se retrouvent sur le Berry tandis que la façade ouest et le nord de la région reçoivent les apports les plus forts bien au-delà des normales du mois. La contribution à l'écoulement et à l'infiltration a été nulle pour toutes les stations en deuxième décennie de janvier du fait de l'indigence des pluies de cette période. Les cumuls s'établissent de 59 mm à Bourges à 120 mm pour Chartres, ils dépassent également les 100 mm aux stations de Blois et de Tours. Ainsi, il est enregistré des excédents de près de 50 % à Bourges, mais ils approchent ou dépassent parfois largement deux fois la normale pour toutes les autres stations sauf Chartres où ils valent 3,4 fois la moyenne du mois de janvier.

L'écart cumulé à la normale depuis le début de l'année hydrologique reste largement excédentaire grâce aux apports exceptionnels de septembre et d'octobre 2024 ainsi que de janvier 2025 qui compensent les déficits des deux derniers mois. Toutes les stations enregistrent des surplus, de 47 % à Bourges à 72 % et 82 % pour Tours et Orléans, mais les cumuls à Châteauroux, Blois valent plus de deux fois la normale et plus de 2,5 fois celle-ci à Châteaudun et Chartres.

Les cumuls d'évapotranspiration potentielle (ETP) reprennent un peu de hauteur en janvier mais demeurent sous les normales à Chartres (-21 %) et à Châteaudun (-19 %) où les températures moyennes du mois sont inférieures à la normale. Ils sont normaux à Tours ou proche des normales à Orléans (-6 %) et Blois (-5 %). A contrario le Berry, favorisé par une température de 0,5 °C à 1 °C supérieure à la normale, connaît des cumuls d'ETP plus élevées avec à Châteauroux et Bourges des excédents respectifs de 21 % et 23 %.

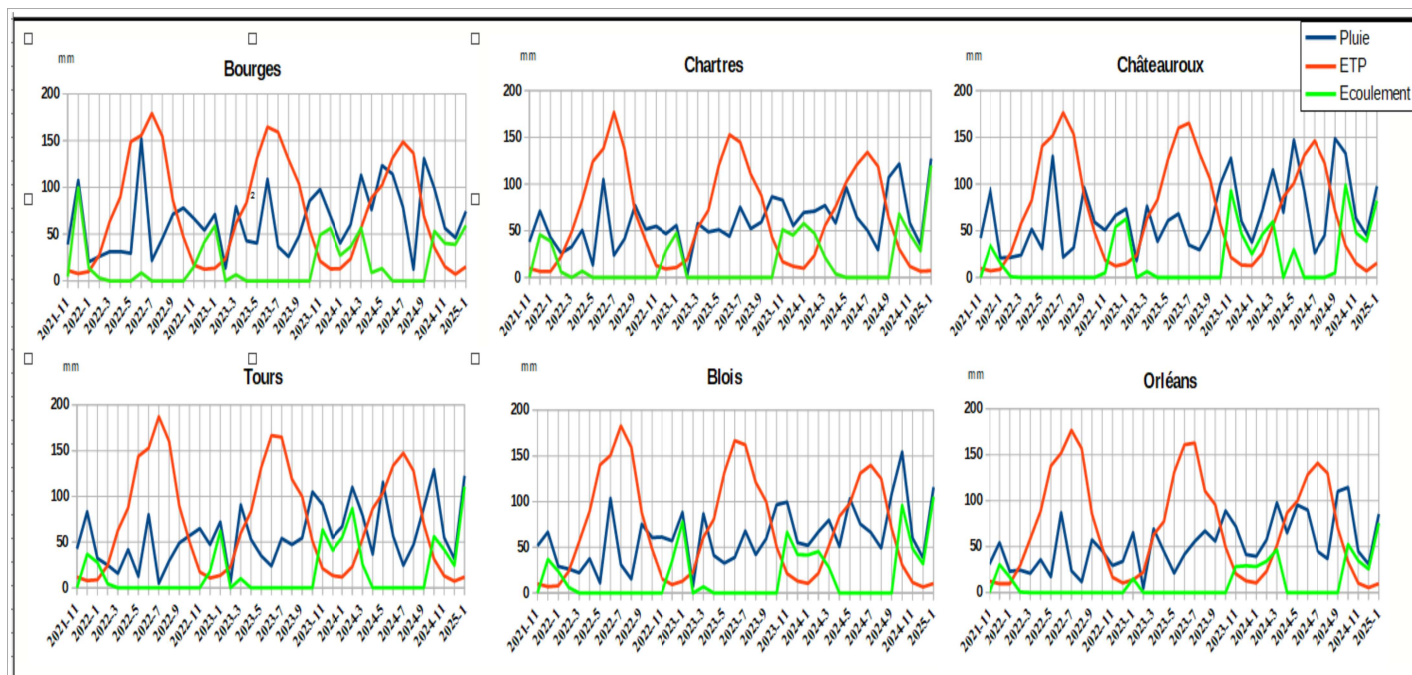
Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration en décembre 2024

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2024	% normal cumulé depuis septembre 2024	Cumul ETP mm pour janvier 2025
BOURGES (18)	59.3	146 %	191.8	147 %	15.1
CHARTRES (28)	120.0	341 %	262.9	277 %	7.3
CHÂTEAUDUN (28)	92.8	226 %	258.6	262 %	7.2
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	82.3	195 %	273.0	211 %	15.4
TOURS (37)	110.7	221 %	233.3	173 %	11.9
BLOIS (41)	105.5	271 %	281.8	238 %	10.4
ORLÉANS-BRICY (45)	75.7	198 %	188.6	182 %	9.8

Source : Météo France - janvier 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Cumul mensuel de pluie, d'ETP et de l'écoulement en décembre 2024 pour 6 stations régionales

Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2021-2025 montrent une contribution plus élevée en 2023-2024 et 2024-2025 que les années précédentes notamment avec des temporalités plus longues. Aux stations suivies, la contribution 2024/2025 est précoce du point de vue des pluies efficaces pour l'écoulement et l'infiltration et avec des valeurs d'intensité qui presque partout (sauf Bourges) avoisinent déjà ou dépassent les maxima enregistrés les années précédentes.

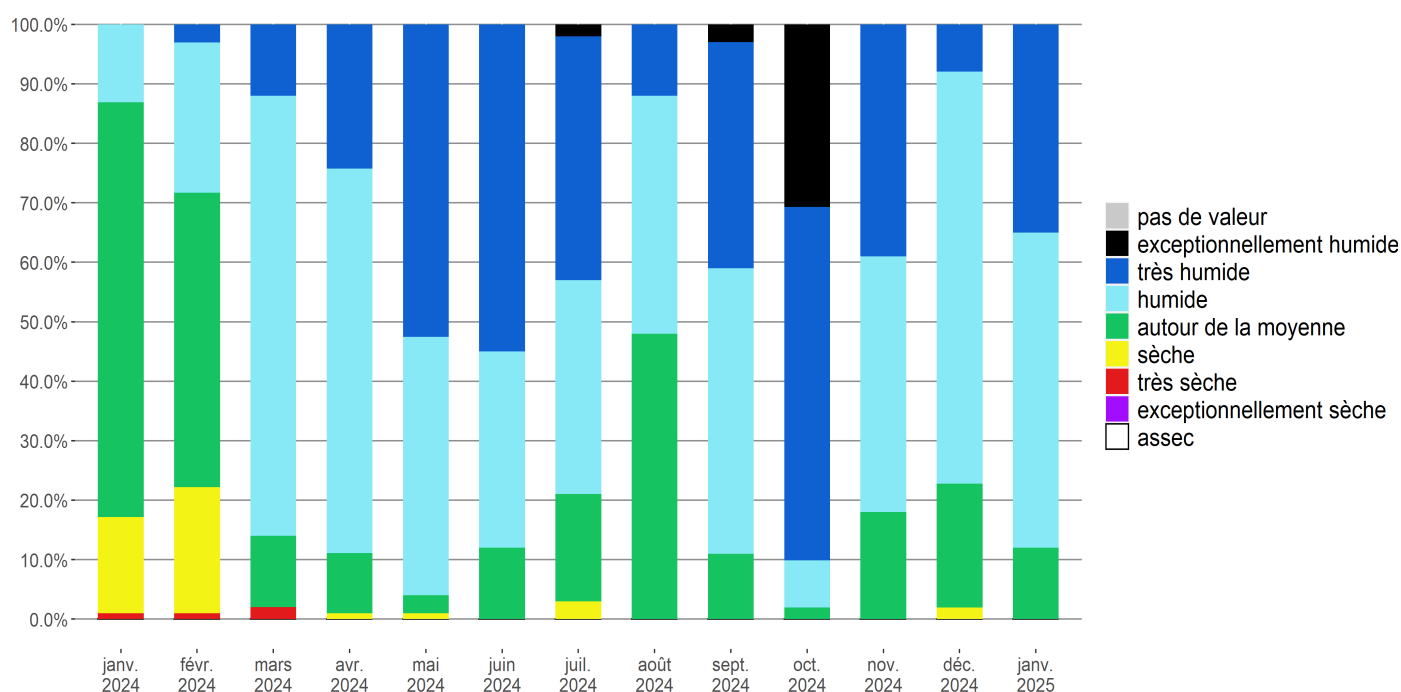


Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en janvier 2025

En janvier, les cumuls importants de pluie sur le nord et la façade ouest de la région ont renforcé les débits des cours d'eau sur le versant Seine dans les bassins de l'Eure, de l'Essonne ainsi que ceux des affluents issus de la Beauce du bassin du Loing, avec des valeurs d'hydraulicité qui approchent ou dépassent deux fois la normale du mois. Il en est de même sur le versant Loire dans les bassins du Loir et de la Vienne mais avec une magnitude moindre. Dans les autres bassins, l'écoulement s'est maintenu à des valeurs supérieures à celles d'un mois de janvier avec des excédents toutefois notables. Les débits de l'axe Loire-Allier demeurent, comme le mois précédent normaux pour un mois de janvier, mais se renforcent à l'aval de Tours avec les apports du Cher, de l'Indre et de la Vienne.

Les débits de base sont pour la plupart supérieurs aux valeurs de saison. Ils dénotent une humidité générale de tous les bassins notamment sur la Loire à l'aval de Blois, dans les bassins de l'Eure, des Sauldre, de l'Indre ainsi qu'au sein des affluents des cours principaux du bassin de la Vienne. La situation du bassin du Loir, touché par deux vagues de crue en début et en fin de mois, demeure exceptionnellement humide pour la saison avec des fréquences inhabituelles.

Évolution de l'hydraulicité sur 13 mois



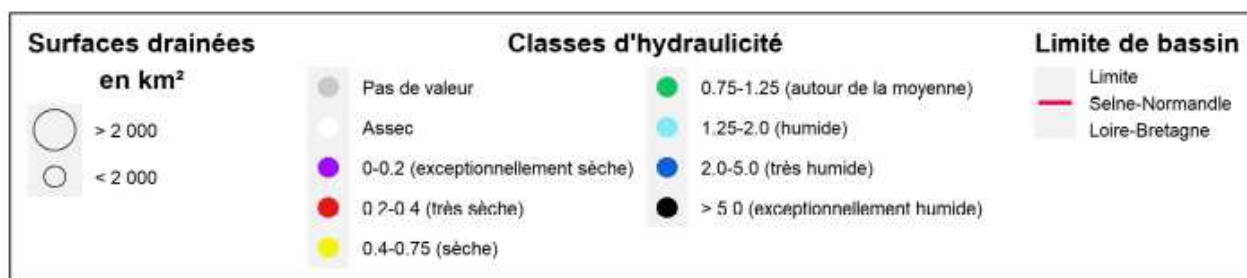
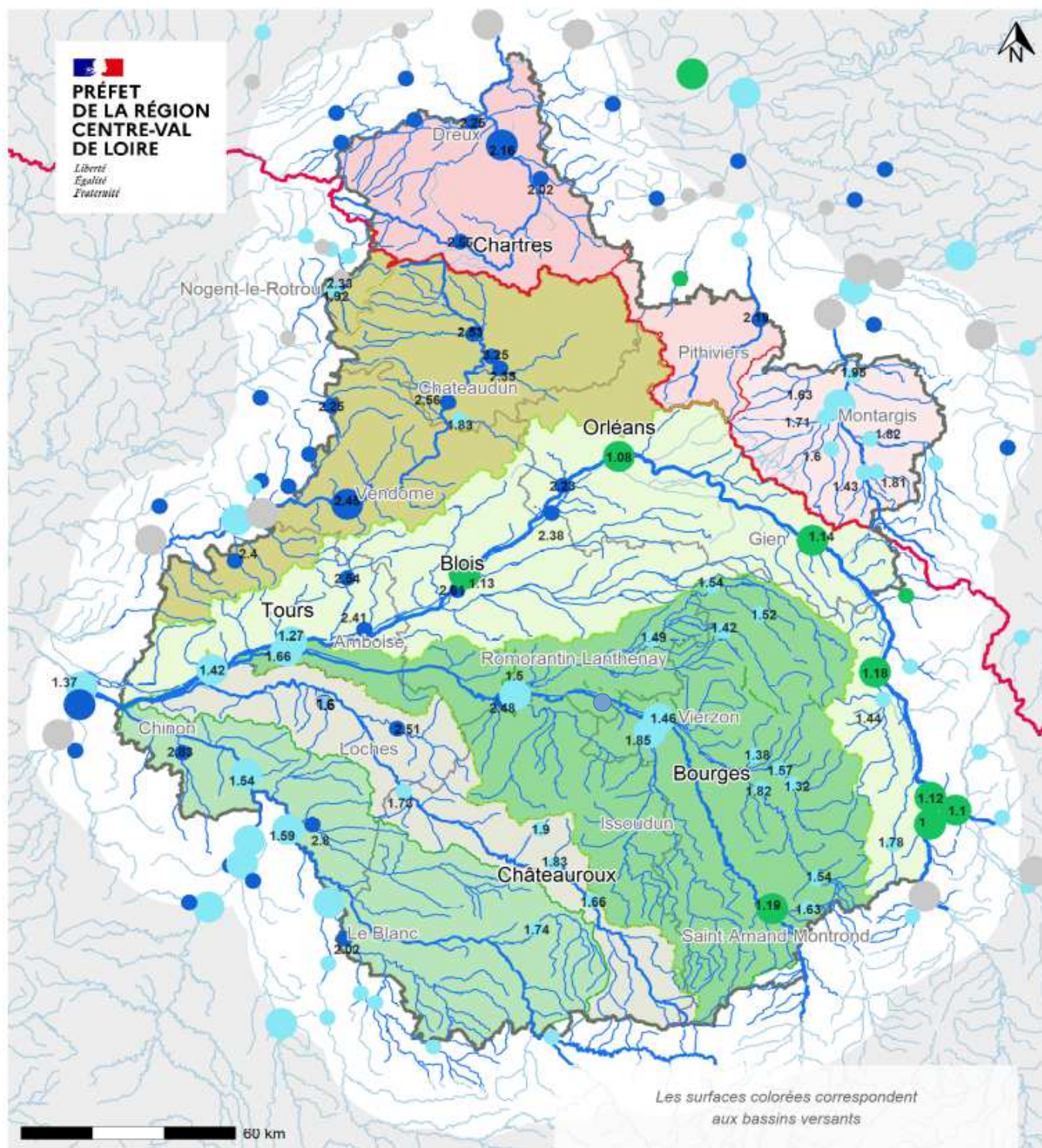
Source : Schapi - janvier 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Toutes les stations suivies du territoire de la région Centre-Val de Loire sont renseignées. Les débits moyens mensuels en janvier 2025 demeurent élevés et tous les stations affichent une hydraulicité de saison ou bien qui est supérieure à la moyenne des mois de janvier. Dans le détail, sur les 66 stations disposant de valeurs d'hydraulicité ce mois, 8 affichent des valeurs de saison (12 %), 35 stations (soit 53 % d'entre elles) présentent une hydraulicité dépassant 1,25 à 2 fois la normale et 23 % enregistrent des débits moyens mensuels valant plus de deux fois la normale et jusqu'à près de 3,3 fois celle-ci.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en janvier 2025. Elles représentent, pour l'une, l'hydraulicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour l'autre, la fréquence de retour des VCN3, débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour est la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

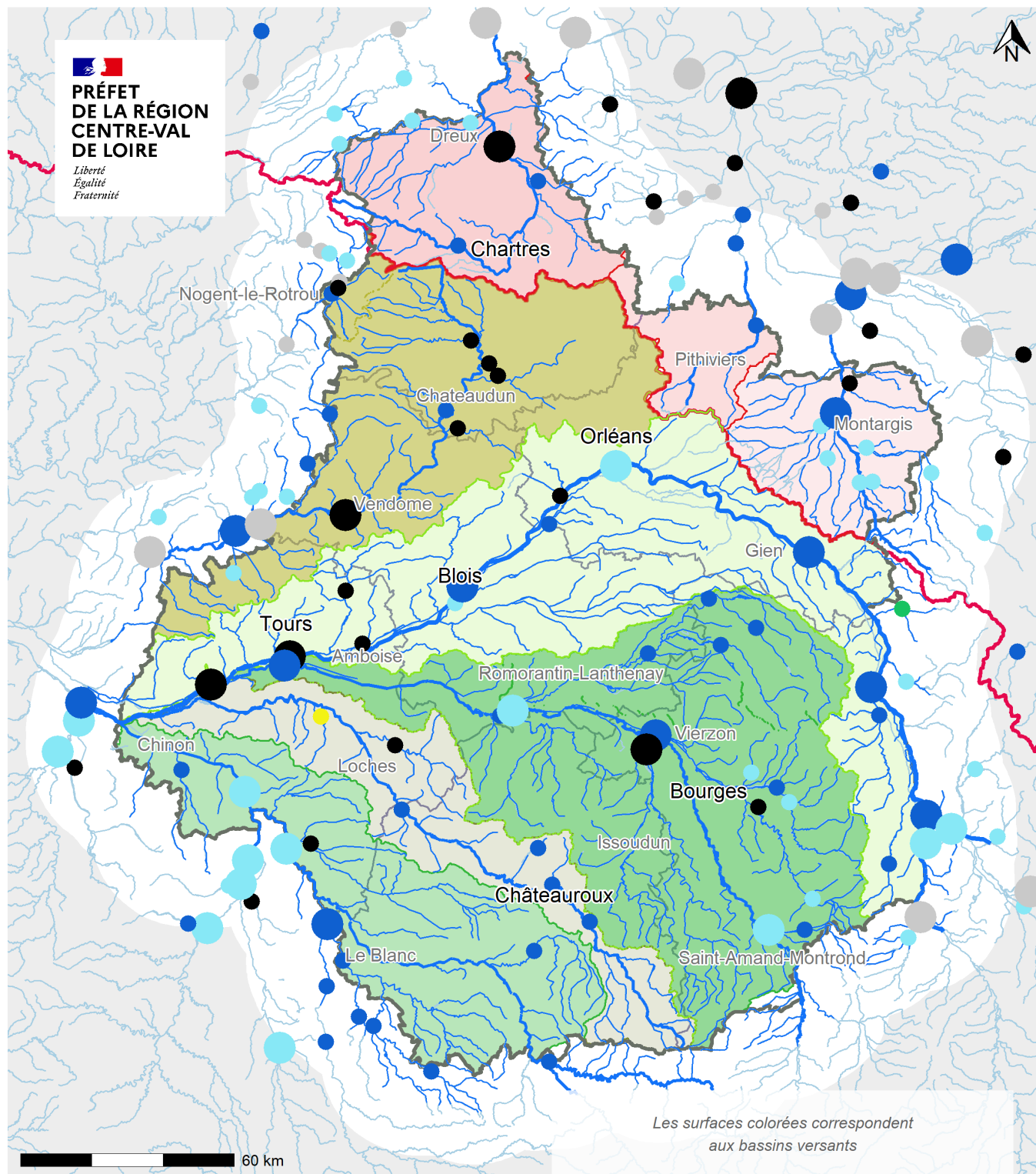
Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraulicité](#)

Hydraullicité du mois de janvier 2025

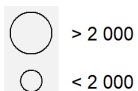


Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - janvier 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

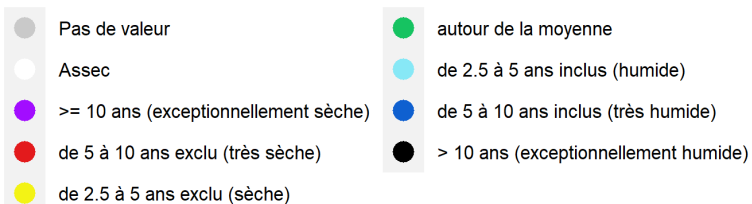
Fréquence de retour du VCN3 du mois de janvier 2025



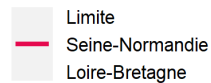
Surfaces drainées en km²



Fréquence de retour du VCN3



Limite de bassin



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - janvier 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Versant Seine

Toutes les d'hydraulicités dans les bassins du versant Seine sont au-delà de la normale du mois. Elles sont homogènes à l'échelle de chaque bassin et si, dans le bassin du Loing les excédents dépassent la normale de 45 % à 95 %, dans ceux de l'Essonne, de l'Avre et de l'Eure, les valeurs d'écoulement valent partout plus de deux fois la normale du mois.

Les débits de base soulignent l'état globalement humide des bassins du Loing et de l'Avre, ils caractérisent la situation très humide des bassins de l'Essonne et de l'Eure qui est exceptionnellement humide à Charpont.

Dans le bassin de l'Eure le cours principal et son affluent la Drouette ont connu des débits élevés en début, et notamment en fin de mois, avec une crue de saison avec des valeurs de débit atteignant 24 m³/s à l'amont à Ste-Lupercie le 27 du mois et 40 m³/s le 31 à l'aval à Charpont. Au bilan mensuel, les valeurs d'hydraulicité valent près de 2,6 fois la normale à Ste-Lupercie et 2,2 fois à Charpont. L'écoulement de la Drouette à St-Martin-de-Nigelles affiche un excédent de 102 % et celui de l'Avre à Musy est un peu supérieur avec un écart à la normale de +125 %.

Les débits de base témoignent de la situation humide de l'Avre de fréquence quadriennale, de celle très humide de la Drouette qui est de fréquence décennale à l'instar de l'Eure à Sainte-Lupercie mais avec une fréquence sexennale. A l'aval, à Charpont, les minima de l'Eure caractérisent un état exceptionnellement humide de fréquence undécennale.

Dans le bassin du Loing, les affluents issus de la Beauce connaissent des valeurs d'hydraulicité qui sont excédentaires de 60 % pour le Puiseaux et de 71 % pour la Bezonde à Pannes. Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre un excédent de 43 %, excédent qui atteint 63 % à l'aval à Chalette. Les affluents de rive droite du Loing affichent des valeurs un peu supérieures, les écoulements de l'Aveyron à La Chapelle et ceux de l'Ouanne à Gylles-Nonains dépassent la normale, respectivement, de 81 % et de 82 % quant à la Cléry à Ferrières l'excédent atteint 95 %.

Les débits de base des affluents beaucerons, la Bezonde et le Puiseaux sont les plus fréquents du bassin. Ils révèlent une situation humide de fréquence triennale. Les minima du Loing à l'amont à Montbouy sont indicateurs d'une situation humide de fréquence quadriennale tandis qu'à l'aval, à Chalette-sur-Loing, ils révèlent une situation très humide de fréquence sexennale. En rive droite du Loing, les débits de base de l'Aveyron et de l'Ouanne témoignent d'une situation humide de fréquence quadriennale pour la première et quinquennale pour la seconde tandis que ceux de l'Ouanne soulignent une situation exceptionnellement humide de fréquence vicennale.

Dans le bassin de l'Essonne, l'hydraulicité renvoie à un écoulement valant près de 2,2 fois la normale. Les débits minimaux signalent une situation très humide de fréquence décennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports de l'Allier à Cuffy sont dans la normale du mois. Ceux de la Loire à Nevers sont proches de la moyenne des mois de janvier avec un léger excédent de 10 %. Il en est de même à Givry, à l'aval de la confluence Loire-Allier, mais également à Saint-Satur (+18 %) et à Gien (+14 %) qui connaissent les mêmes excédents modérés par rapport aux valeurs de saison. Plus à l'aval, les débits moyens mensuels de la Loire à Orléans et Blois sont proches des normales avec un écart à la normale de +8 % à +13 %. Ils sont plus élevés à Tours (+27 %) et, notamment, à Langeais (+42 %) et Saumur (+37 %) qui bénéficient des apports du Cher pour le premier et de l'Indre et de la Vienne pour le second.

Les débits de base sont bien au-dessus des normales au niveau de la confluence. Ceux de l'Allier à Cuffy et de la Loire à Nevers, parmi les plus fréquents de l'axe, relèvent d'une situation humide de fréquence quinquennale. À l'aval, de Givry à Blois les minima, révèlent globalement une situation très humide de fréquence sexennale, excepté Orléans marqué par une situation humide de fréquence quinquennale. À Tours et Langeais, les débits de base renvoient à une situation exceptionnellement humide de fréquences respectives undécennale et vicennale. À Saumur, les minima du mois s'abaissent et témoignent d'une situation très humide de fréquence sexennale.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité, très élevées pour la saison, approchent ou dépassent deux fois la normale. Ce versant a été le siège précipitations généreuses en première et dernière décade du mois qui ont entraîné de crues modérées en début et en fin de mois et qui sont explicatives des forts débits enregistrés.

Les débits minima, peu ordinaires pour la saison, caractérisent globalement une situation d'humidité exceptionnelle.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels de l'Huisne et ceux de la Cloche sont marqués par les crues de début et de fin de mois avec pour l'Huisne des débits maxima de 45 m³/s enregistrés à Nogent-le-Rotrou le 9 et le 27 du mois. De fait, les valeurs d'hydraulicité de l'Huisne excèdent la normale de 92 % et celles de la Cloche de 133 %.

Les débits de base de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou relèvent d'une situation humide de fréquence sexennale. Ils sont particulièrement élevés pour la Cloche soulignant un état exceptionnellement humide de fréquence cinquantennale.

Dans le bassin du Loir, les écoulements affichent des valeurs élevées. Les crues du Loir de la première et de la dernière décade du mois occasionnent des débits maxima de 93 m³/s le 9 et le 10 janvier et de 74 m³/s le 28 à St Maur. À l'aval à Villavard les débits flirtent avec les 120 m³/s le 11 et sont comparables à la crue de mars 2020 avec 132 m³/s le 30 du mois. Ainsi, la valeur d'hydraulicité à St-Maur atteint 3,2 fois la moyenne des mois de janvier et à Villavard près de 2,5 fois. L'excédent d'écoulement des affluents issus de la Beauce sont également notables, particulièrement, ceux de la Conie à Conie-Molitar qui valent près de 2,4 fois la normale de janvier. En ce qui concerne l'Aigre à Romilly-sur-Aigre, ils dépassent la normale de 83 %. En rive gauche, l'Escotais à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité dépassant de 140 % la normale du mois. Rive droite, les débits moyens mensuels sont bien plus élevés que la normale : la Braye à Valennes affiche un excédent de 125 % qui est dépassé par ceux de l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval (+153 %) et ceux de l'Yerre à Saint-Hilaire (+156 %).

Les débits de base sont dans l'ensemble anormalement élevés pour la saison à l'exception de l'Escotais cantonné dans une situation humide de fréquence proche de la quadriennale. Ceux des affluents issus de la Beauce témoignent d'une situation exceptionnellement humide de fréquence undécennale pour la Conie et cinquantennale pour l'Aigre. La situation du Loir est identique, elle est caractérisée à St-Maur par une fréquence undécennale, fréquence qui est plus rare à Villavard avec une probabilité d'occurrence vicennale. En rive droite, les minima de janvier renvoient pour l'Yerre à une situation très humide de fréquence sexennale et à un état exceptionnellement humide pour l'Ozanne d'occurrence undécennale. Pour la Braye, affluent le plus important du Loir, la fréquence est décennale.

Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité sont supérieures à la normale dans les bassins du versant sud de la Loire. Elles varient de 1,1 fois (le Cher à St Amand-Montrond) à 2,8 fois (la Veude à Léméré et la Claise au Grand Pressigny) la moyenne des mois de janvier.

Les débits de base, à l'exception de ceux de l'Echandon, sont inhabituellement élevés pour la saison, ils caractérisent a minima une situation humide, qui prévaut ponctuellement au sein des bassins du Cher et de la Vienne, mais la plupart des cours d'eau relèvent d'une situation très humide, notamment dans les bassins des Sauldre, de l'Indre et de la Creuse.

Dans le bassin du Cher (hors Sauldre) les valeurs d'hydraulicité du cours principal à l'amont, à St-Amand-Montrond, dépassent la normale de 19 %. Vers l'aval les valeurs d'hydraulicité s'accroissent et il est enregistré un excédent de 46 % à Vierzon, de 50 % à Selles et de 75 % à Tours. L'Auron au Pondy affiche des valeurs d'écoulement qui sont 54 % au-dessus de la normale, elles s'élèvent vers l'aval pour atteindre, à Bourges, 28 %. À Meusnes, les débits du Fouzon valent 2,5 fois la normale, ceux de l'Arnon et de la Théols à Méreau la dépassent de 85 %. L'Yèvre à Savigny-en-Septaine enregistre un petit excédent de 30 %, le Moulon à Bourges n'en est pas très éloigné avec 38 % tandis que celui de l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre s'élève à 57 %. La Marmande à Saint-Pierre-les-Étieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, affiche un surplus de 53 %.

Les débits de base du cours principal signalent une situation humide de fréquence quadriennale à St-Amand-Montrond et Selles alors qu'à Vierzon et Tours, ils soulignent une situation très humide de probabilités d'occurrences respectives sexennale et décennale. À l'amont du bassin, la Marmande affiche des minima qui témoignent d'une situation très humide de fréquence décennale qui n'est pas très éloignée de celle de l'Auron malgré des débits de base au Pondy renvoyant à un état humide de fréquence quinquennale, mais qui caractérisent à Bourges, une situation exceptionnellement humide d'occurrence undécennale. Les débits de base de l'Yèvre et de ses affluents, le Moulon et l'Ouatier, sont relativement homogènes et désignent une situation humide à très humide de fréquence quinquennale ou sexennale. Ceux du Fouzon renvoient à une situation très humide de fréquence décennale tandis qu'à Méreau les minima de l'Arnon et de la Théols, peu fréquents pour la saison, sont significatifs d'une situation exceptionnellement humide de fréquence vicennale.

Dans le bassin de la Sauldre, les écoulements sont élevés pour un mois de janvier. Ils dépassent la normale de 42 % à Ménétréol pour la Petite Sauldre, de 52 % à Aubigny pour la Nère, de 54 % à Brinon pour la Grande Sauldre. A Salbris, les valeurs d'écoulement de la Sauldre sont similaires et résultent de l'apport de ses affluents avec un excédent vis-à-vis de la normale de 49 %.

Les valeurs des débits de base sont indicatrices de la situation très humide du bassin, de fréquence décennale en ce qui concerne la Petite Sauldre et la Nère et qui est sexennale pour la Grande Sauldre et la Sauldre.

Dans le bassin de l'Indre, l'ensemble des stations présentent une hydraulité, en général, bien au-delà de la normale. Le bassin a connu une crue modérée en ce début de mois et l'Indre à Ardenes débitait, le 11, près de 65 m³/s tandis que l'Indrois voyait son pic de crue, le 9 janvier, atteindre les 70 m³/s, débit bien supérieur au maximum de 52,9 m³/s de la crue du 2 mars 2007. Ainsi, à l'amont du bassin, la Ringoire à Déols et la Trégonce à Vineuil enregistrent des débits moyens mensuels qui dépassent la normale respectivement de 83 % et de 90 % et les débits moyens mensuels de l'Indre présentent un excédent de 66 % à Ardenes, et de 73 % à l'aval, à St-Cyran-du-Jambot. L'Echandon à St Branches affiche une valeur par rapport à la normale du mois qui est excédentaire de 60 %. En rive droite, l'hydraulicité de l'Indrois à Genillé est la plus élevée du bassin avec une valeur qui égale 2,5 fois les débits habituels de janvier.

Les débits de base de l'Indre sont forts pour la saison. Ils sont le reflet d'une situation très humide généralisée à l'ensemble du bassin à l'exception de l'Echandon à St Branches, affluent aval de rive gauche de l'Indre, qui affiche des minima rappelant une situation sèche triennale. À l'amont, les minima renvoient à des fréquences sexennales pour l'Indre à Ardenes et la Ringoire mais pour la Trégonce, la probabilité d'occurrence est décennale. À l'aval, les minima enregistrés de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot relèvent d'une fréquence décennale. Ceux de l'Indrois, plutôt rares pour la saison, signalent une situation exceptionnellement humide de fréquence vicennale.

Dans le bassin de la Vienne, les valeurs d'écoulement dépassent partout la normale. Du 9 au 13 janvier le bassin a été touché par des crues de saison, modérées avec des maxima de 70 m³/s le 9 pour la Claise au Grand-Pressigny, et le 11 de 176 m³/s pour l'Anglin à Mérigny, le 10 de 564 m³/s pour la Creuse à Leugny et le 11 de 1 266 m³/s pour la Vienne à Nouâtre. De fait les valeurs d'hydraulicité des affluents sont fortes, celles de la Bouzanne à Velles sont excédentaires de 74 % et en ce qui concerne l'Anglin de 102 %. Pour la Veude à Léméré et la Claise, elles sont les plus fortes du versant sud de la Loire et valent 2,8 fois la normale. Les valeurs d'hydraulicité des cours principaux indiquent un dépassement de la normale de 59 % pour la Creuse à Leugny et de 54 % pour la Vienne à Nouâtre.

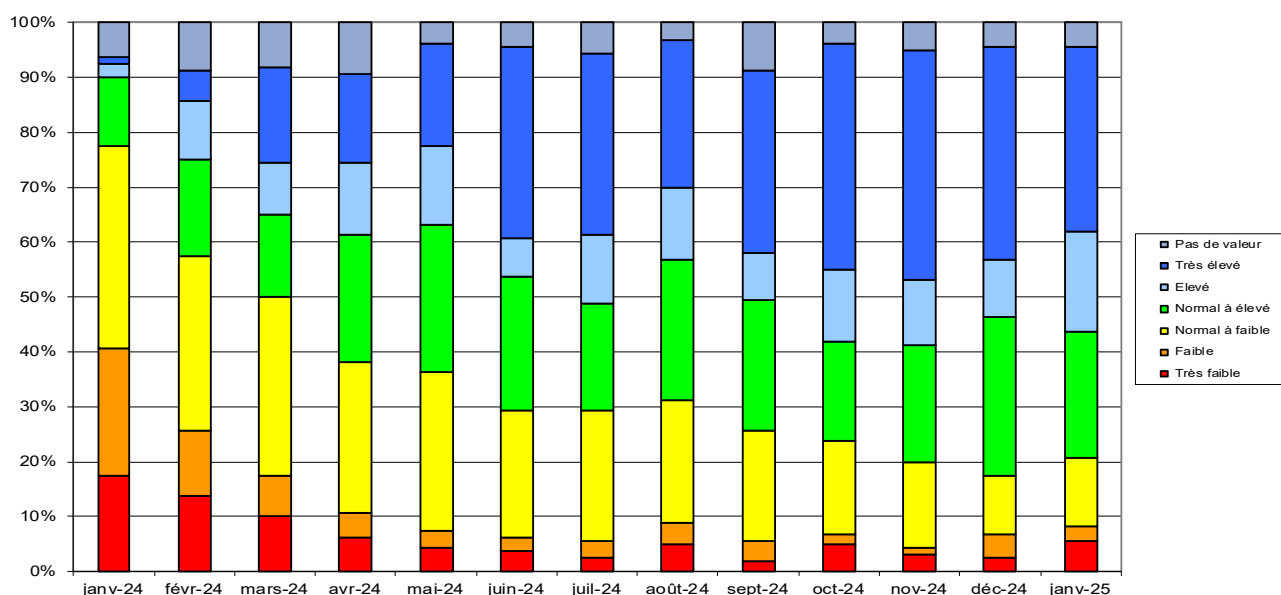
En ce qui concerne les débits de base, ils témoignent de la situation très humide de l'amont du bassin avec, pour l'Anglin et la Bouzanne, une probabilité d'occurrence décennale qui devient cinquantennale en ce qui concerne la Claise. À l'aval, les débits minima sur 3 jours de la Creuse à Leugny reflètent un état humide de fréquence quinquennale et qui est presque quadriennale à Nouâtre pour la Vienne. A l'aval, l'affluent de rive gauche, la Veude enregistre des minima qui sont relatifs à un état très humide de probabilité d'occurrence décennale.

Situation des nappes en région Centre-Val de Loire début février 2025

Les excédents pluviométriques de janvier ont permis pour l'essentiel de maintenir ou d'améliorer l'état quantitatif des nappes de la région Centre-Val de Loire, du moins celles en lien direct avec les conditions hydriques du moment. Ainsi, plus des trois quarts des stations (78 %) ont des niveaux normaux à très élevés et plus de la moitié affichent des cotes au-dessus de la quinquennale humide. Au 2 février, 71 % des stations voient la progression de leur niveau contre près d'un quart qui sont à la baisse. Si l'état des nappes du Jurassique reste favorable avec 82 % des ouvrages présentant des cotes de saison ou supérieures, 26 % des ouvrages enregistrent toutefois une baisse de niveau au cours du mois. La situation des nappes du Cénomani qui est pour partie déconnectée des conditions hydro-météorologiques locales apparaît moins bonne avec une majorité de stations baissières (47 %) ou qui connaissent des taux de remplissage sous la normale de saison (59 %). L'état quantitatif de la nappe de la Craie et celui des Calcaires de Beauce est bien plus avantageux que celui des dernières années avec, respectivement, 93 % et 94 % de leur taux de remplissage qui sont de saison ou supérieurs à la normale de janvier et qui sont accompagnés d'une hausse attestée pour 79 % des ouvrages pour le premier et pour 97 % pour les seconds.

L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.

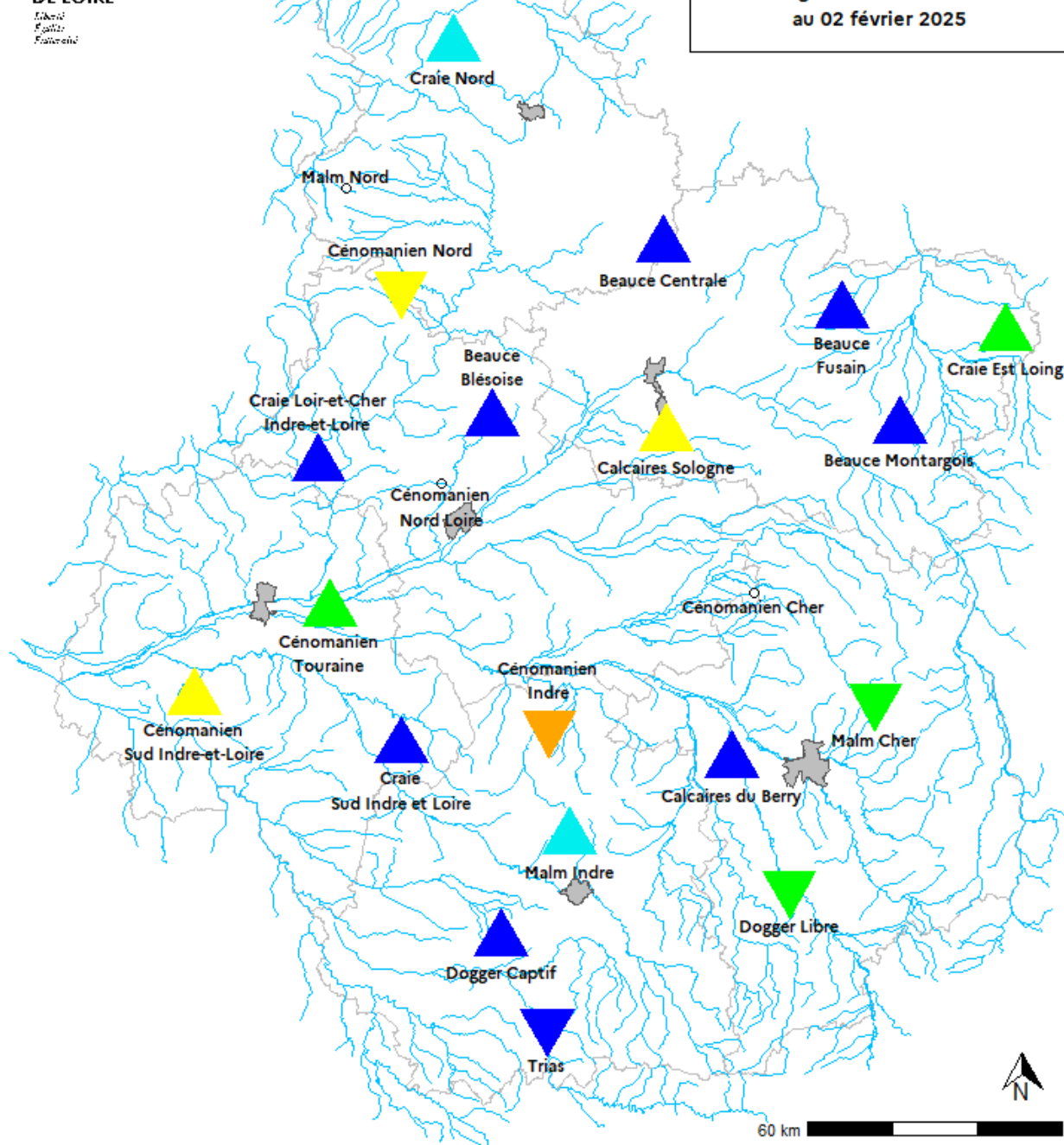
Evolution mensuelle des niveaux relatifs des nappes



Les niveaux mesurés en janvier 2025 concernent 153 piézomètres opérationnels sur un total de 160. Sept stations (Athée-sur Cher et Ballan-Mire pour la Craie, Frétigny pour le Jurassique, Morée, Nançay et St-Aubin-le-Dépeint pour le Cénomani ainsi que Thionville en ce qui concerne les Calcaires de Beauce) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou trop influencées. En conséquence, trois indicateurs de situation des ressources en eau souterraine n'ont pu être renseignés (Cénomani Cher, Cénomani Nord Loire et Jurassique Eure-et-Loir).

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>

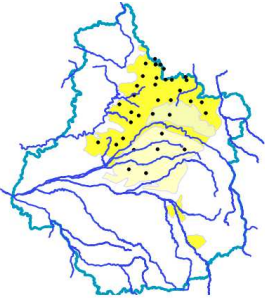


Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début février, près de 94 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont très élevés et qui sont supérieurs à la décennale humide de saison. Elle regroupe 42 % des stations.

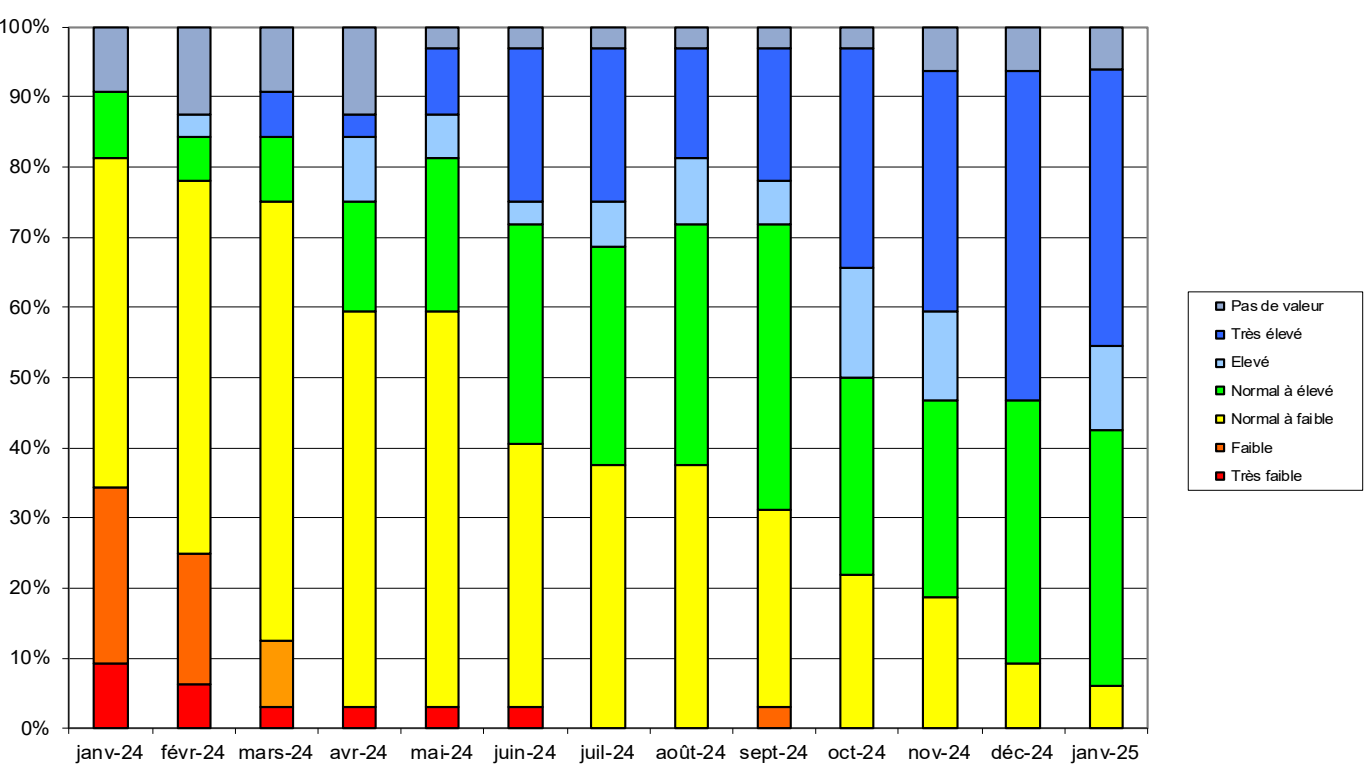


Au 2 février, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	nombre de piézomètres	inférieur au DS	entre DS et QS	entre QS et moyenne	entre moyenne et QH	entre QH et DH	supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	24	0	0	2	8	2	12
Sud de la Loire (nappe captive)	7	0	0	0	4	2	1

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



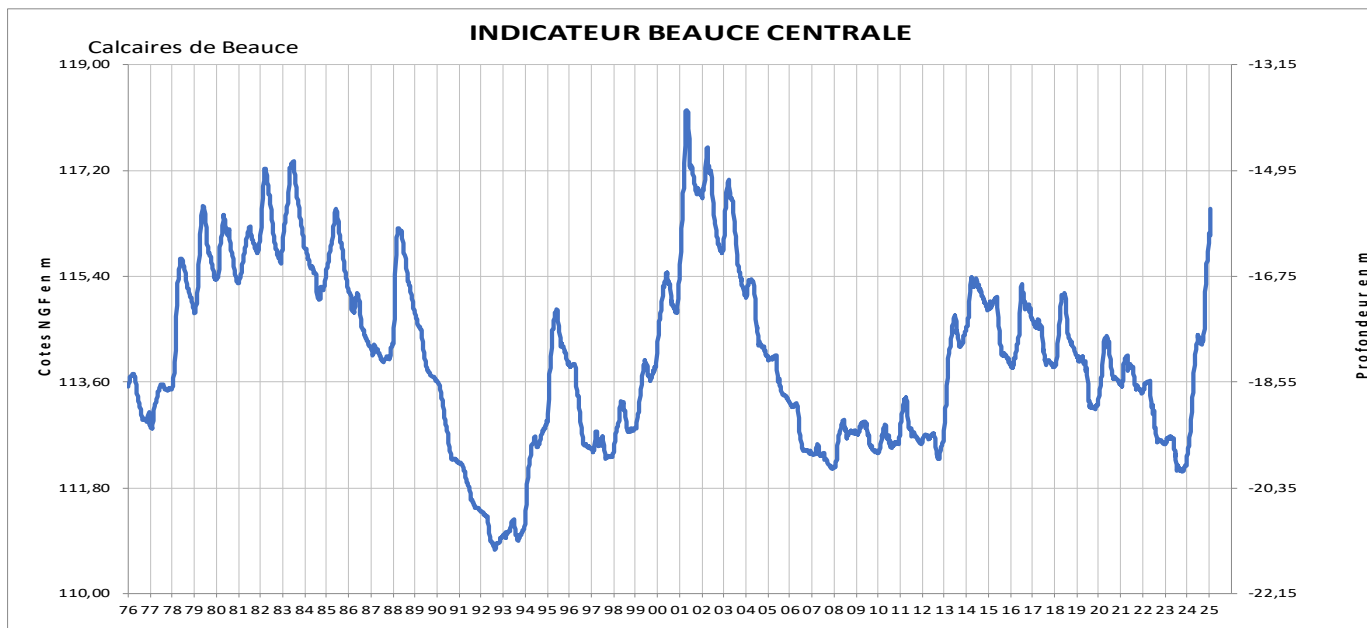
En janvier, tous les piézomètres, sauf un (Mérouville), suivant la nappe de Beauce indiquent une tendance à la hausse, ce qui atteste de la poursuite de la recharge dans les secteurs concernés et participe à la consolidation de l'état quantitatif de l'aquifère. La répartition par classe des niveaux piézométriques en témoigne avec des niveaux qui sont élevés à très élevés soit au moins au-dessus de la quinquennale humide pour 55 % des stations et deux stations (6 %) qui enregistrent des cotes juste sous la moyenne du mois (Mérouville et Andonville).

En ce qui concerne spécifiquement sa partie captive, il est constaté une hausse mensuelle pour toutes les stations et la répartition par classe de niveaux signale des cotes supérieures à la quinquennale humide de saison pour 43 % des ouvrages, quatre stations sur sept (57 %) affichant un niveau normal à élevé.

La situation de la nappe de Beauce est bien plus favorable à celle de l'an passé à pareille époque qui était caractérisée par des niveaux de remplissage bas, très majoritairement inférieurs aux moyennes de saison.

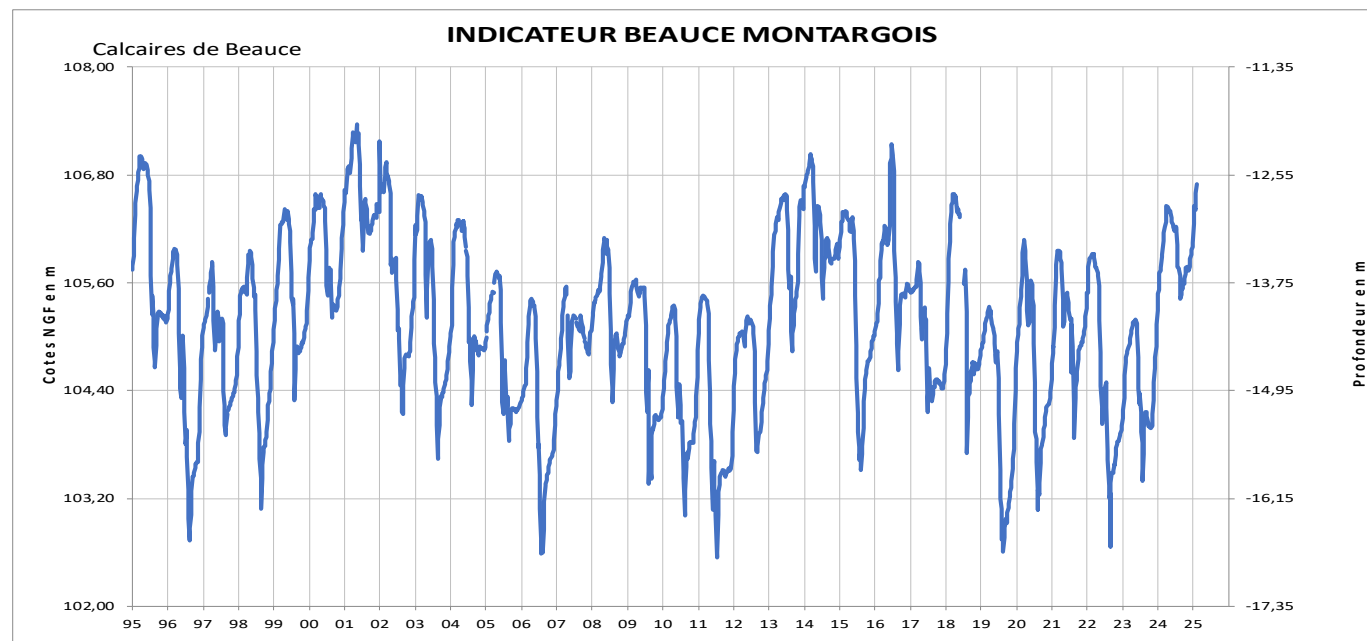
Au Nord de la Loire

Beauce Centrale :



Le niveau de l'indicateur de la Beauce centrale a fléchi, de peu (0,04 m), dans la première décade du mois pour ensuite progresser jusqu'au 2 février à un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis juin 2003 avec un gain mensuel de 0,42 m. Sa cote piézométrique se situe entre la décennale humide de saison et le maximum connu à cette période de l'année. Elle indique un niveau 3,99 m plus haut que celui de l'an passé à la même époque.

Beauce du Montargois :



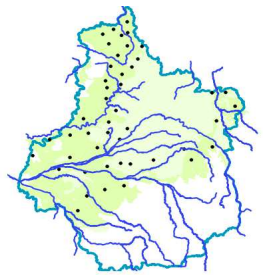
Le niveau de l'indicateur du Montargois est d'abord haussier en début de mois, puis s'abaisse en deuxième décade du mois avant de reprendre sa progression jusqu'au 2 février, date à laquelle il se situe dans les niveaux très élevés entre la décennale du moment et le maximum de saison et à une cote qu'il n'avait pas retrouvée depuis juillet 2016. Début février, le niveau atteint indique un gain mensuel depuis le 1er décembre de 0,45 m ; il est plus élevé de 0,93 m par rapport à celui de l'an passé à pareille époque.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :

[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

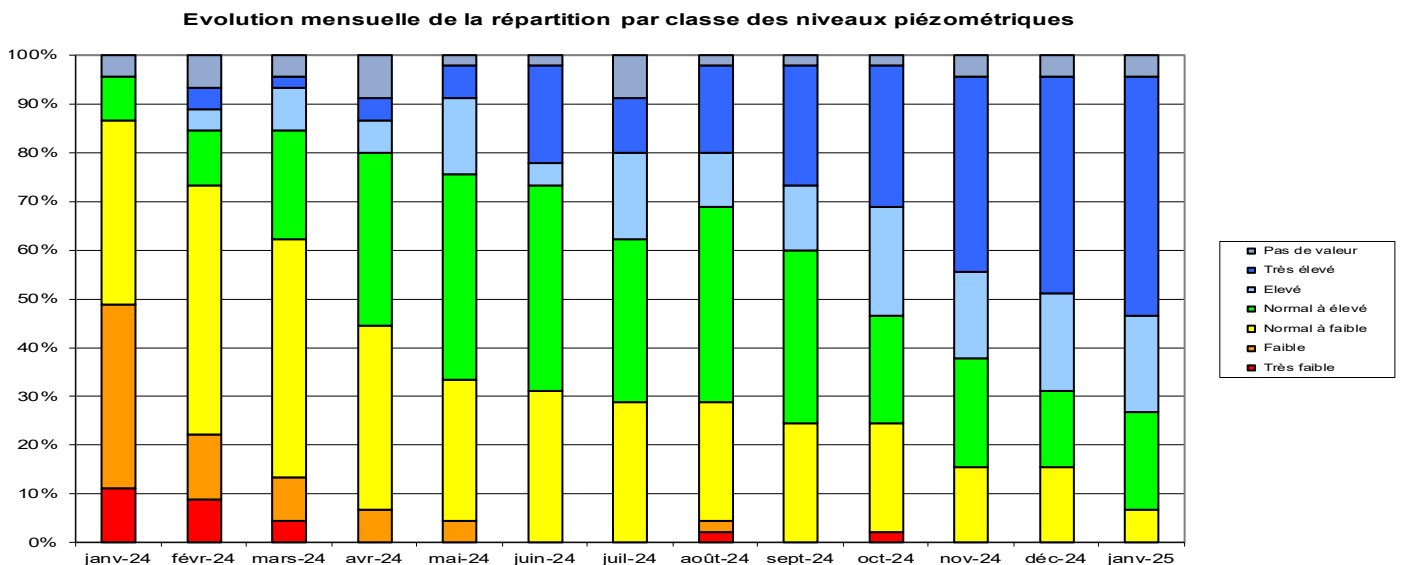
Nappe de la Craie

Au 2 février, 93 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie qui regroupe près de 51 % des stations concerne celles avec des niveaux plus élevés que la décennale humide.

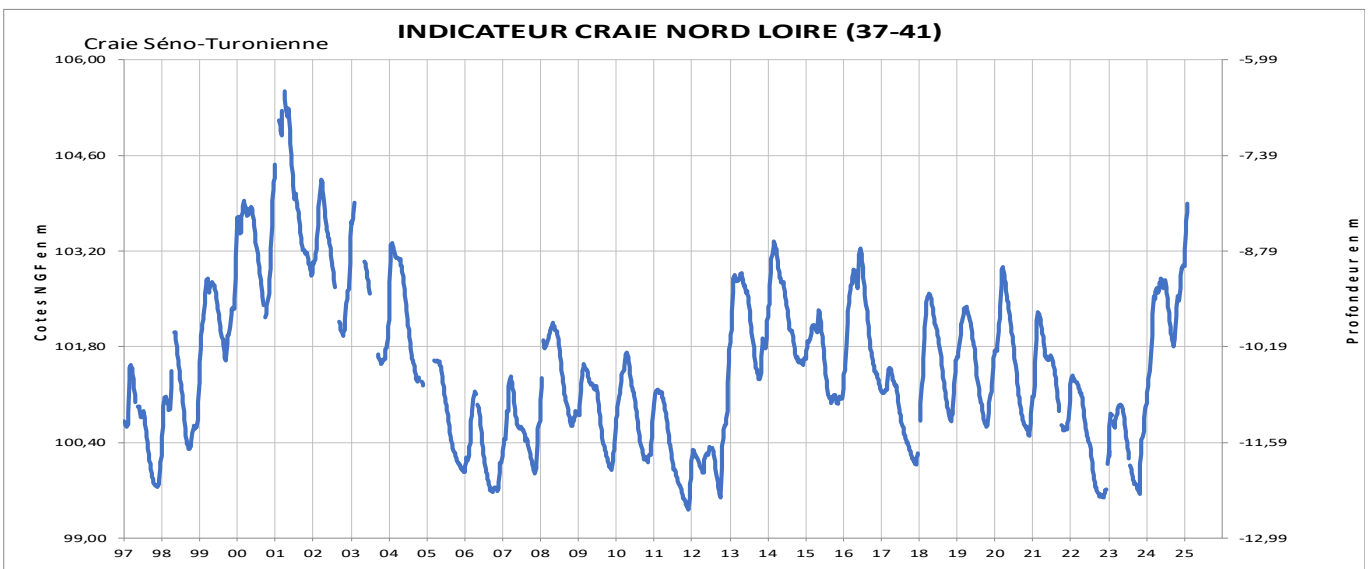


Début février, la répartition par classe est la suivante :

	nombre de piézomètres	inférieur au DS	entre DS et QS	entre QS et moyenne	entre moyenne et QH	entre QH et DH	supérieur au DH
Craie	43	0	0	3	9	9	22



Plus des trois quarts (79 %) des stations de la Craie enregistrent une hausse de leur niveau tandis que 14 % sont orientées à la baisse et que 89 % sont stables sur le mois. Les niveaux sont élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide pour 72 % des stations, seules 3 stations (7 %) présentent encore des cotes sous la moyenne du mois avec des niveaux "normaux à faibles". Ceci témoigne de l'amélioration de la situation de la nappe avec une progression des taux de remplissage quasi généralisée depuis janvier 2024.

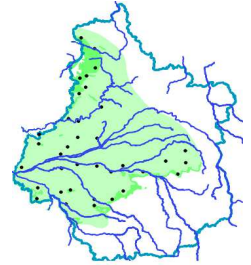


Le niveau de l'indicateur de la Craie de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher a progressé tout au long de janvier et la surcote mensuelle s'établit à 0,66 m. Au 2 février, il se situe entre la décennale humide et le maximum de saison jamais atteint depuis 1995, 1,79 m au-dessus du niveau observé l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

Nappe du Cénomanien

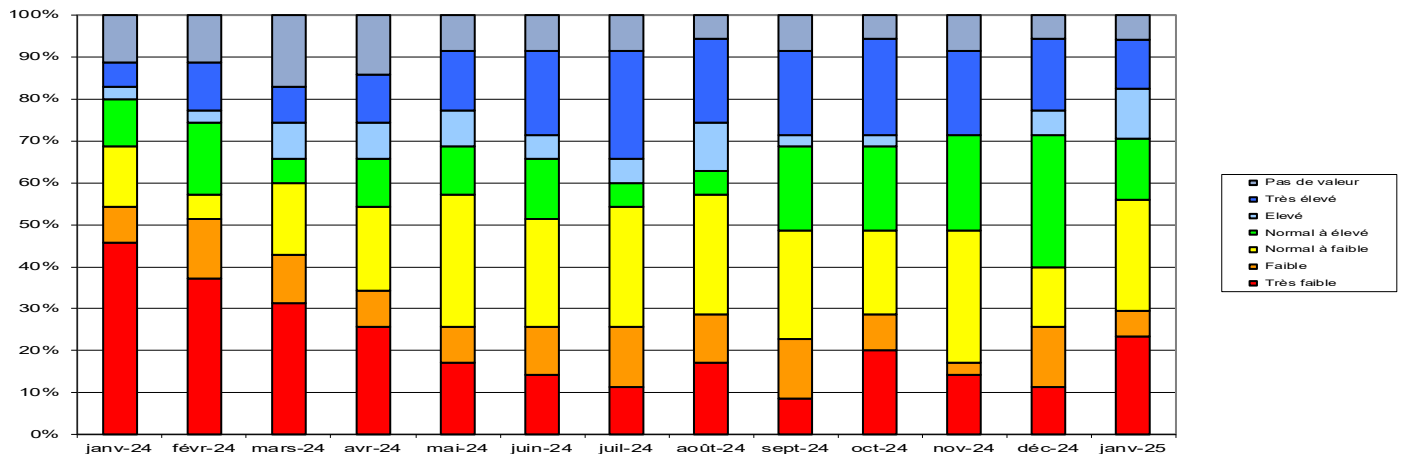
Début février, la majorité des piézomètres (59 %) de la nappe du Cénomanien voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 28 % des stations. Elle concerne celles dont les niveaux sont normaux à faibles et qui se situent entre la quinquennale sèche et la moyenne de saison.



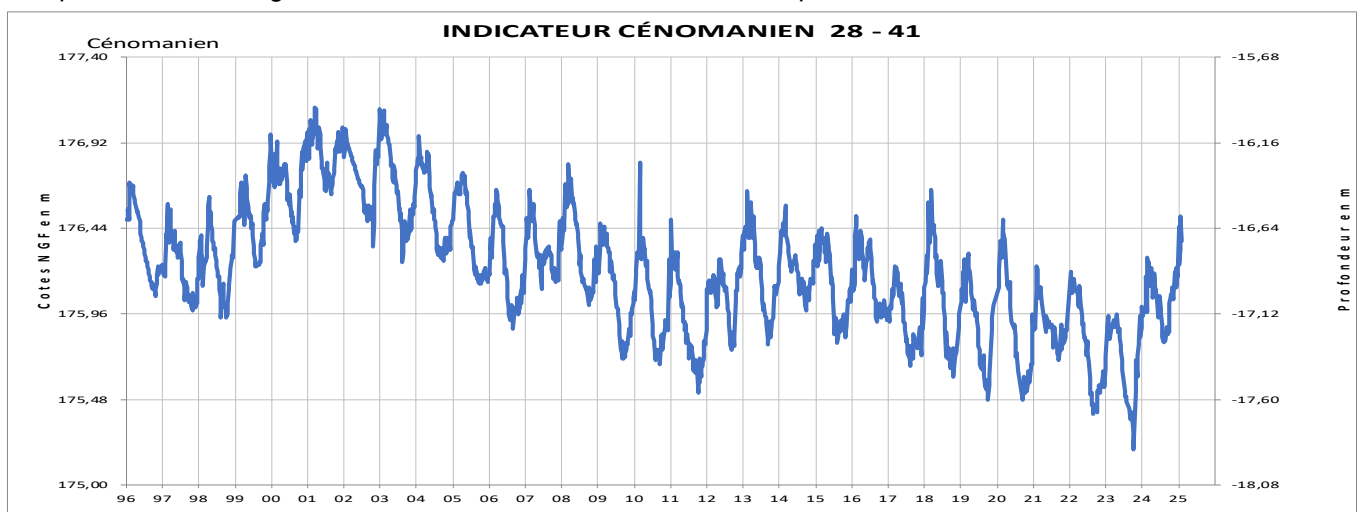
Au 2 février, la répartition par classe est la suivante :

	nombre de piézomètres	inférieur au DS	entre DS et QS	entre QS et moyenne	entre moyenne et QH	entre QH et DH	supérieur au DH
Cénomanien	32	8	2	9	5	4	4

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



44 % des stations qui rendent compte de la nappe du Cénomanien affichent la progression de leur niveau. 9 % des piézomètres affichent une stabilisation et, pour la majorité d'entre eux (47 %), une baisse de leur cote. En ce qui concerne les taux de remplissage, à peine 41 % des ouvrages enregistrent des niveaux « normaux à très élevés ». Les niveaux sous la quinquennale sèche de saison ont progressé en janvier et l'on en compte, au 2 février, 31 %. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanien est néanmoins beaucoup plus favorable que celui de l'an passé à la même date qui était alors marquée par une nette majorité de stations avec des niveaux bas à très bas à l'inverse d'aujourd'hui. Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voir leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période moins longue donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.



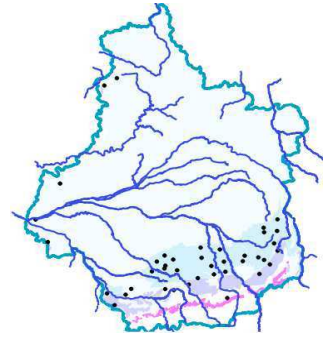
Le niveau de l'indicateur Cénomanien 28 - 41 a décliné en première décennie pour progresser ensuite jusqu'au 26 et fléchir à nouveau dans les derniers jours du mois et, ce, jusqu'au 2 février date à laquelle il se situait entre la moyenne et la quinquennale sèche de saison. La variation mensuelle de sa cote piézométrique indique une perte de 0,08 m. Son niveau est supérieur de près de 0,40 m à celui de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénonanien](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives** et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou dans le cas contraire, ces nappes peuvent se vidanger rapidement.

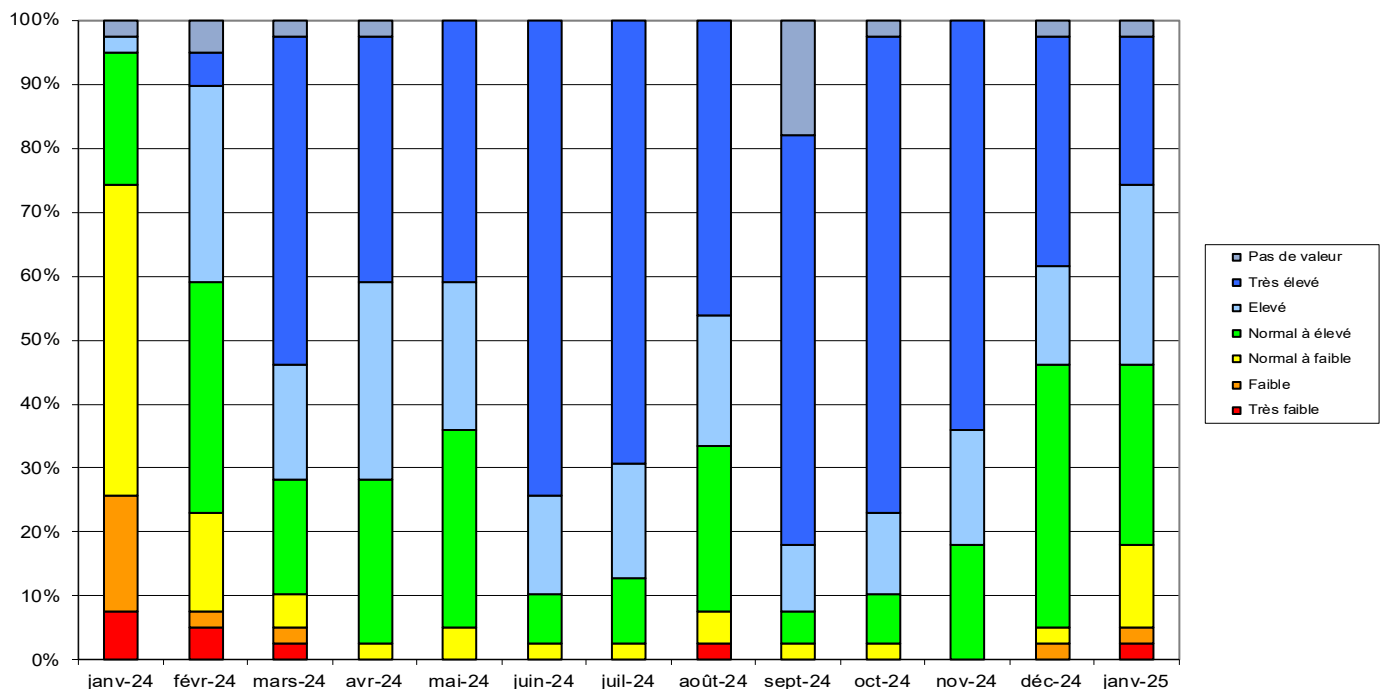


Au 2 février, 75 % des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 92 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux supérieurs aux moyennes de saison. La classe la plus fournie pour le Jurassique supérieur concerne les stations avec des niveaux compris entre la moyenne et la quinquennale humide, elle en regroupe près de 38 %. Pour le Jurassique moyen la classe qui domine intéresse 46 % des ouvrages, ceux avec des cotes au-delà de la décennale humide.

Début février, la répartition par classe est la suivante :

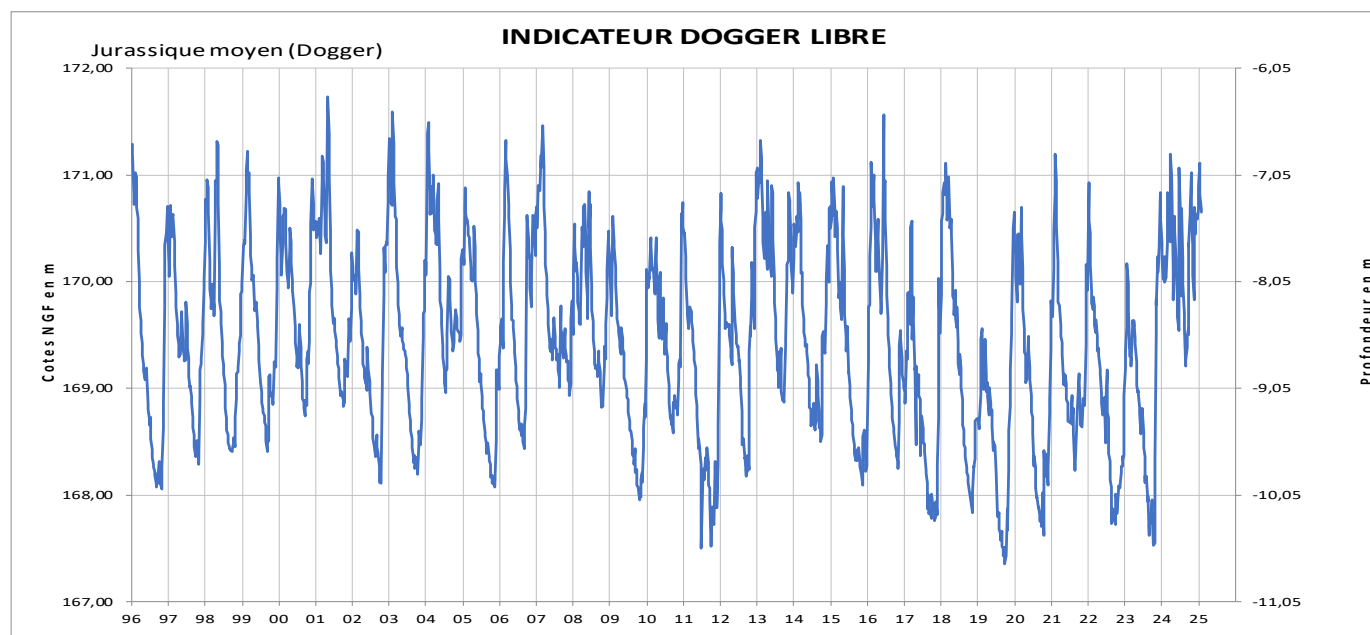
Aquifère	nombre de piézomètres	inférieur au DS	entre DS et QS	entre QS et moyenne	entre moyenne et QH	entre QH et DH	supérieur au DH
Jurassique supérieur	24	1	1	4	9	7	2
Jurassique moyen	13	0	0	1	2	4	6
Jurassique inférieur	1	0	0	0	0	0	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

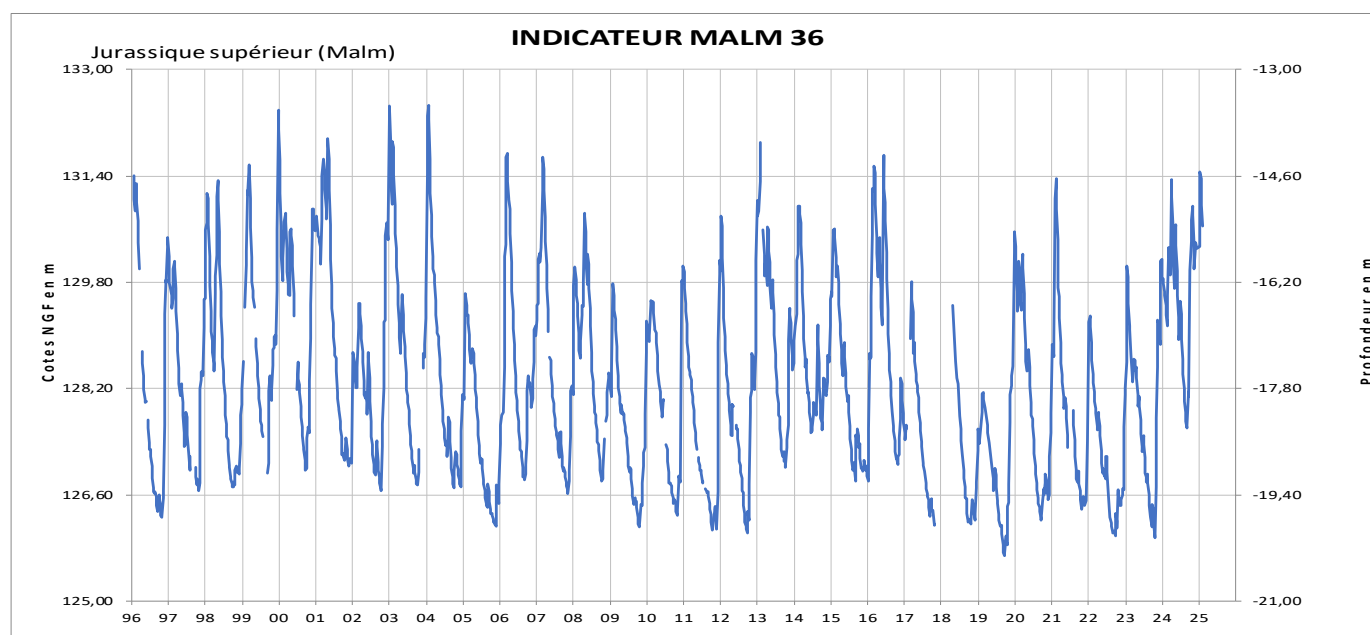


Les cumuls pluviométriques importants de la première décade en atténuant l'effet de la faiblesse des précipitations du reste du mois ont permis de compenser la vidange des nappes du Jurassique effective dès le milieu de janvier. Au bilan, ce sont tout de même près de 82 % des stations du Jurassique qui enregistrent des niveaux normaux à très élevés. En ce qui concerne les tendances, toutes nappes du Jurassique confondues, un peu plus des deux tiers (68 %) des stations sont haussières tandis que 5 % enregistrent une stabilité de leur cote et que 26 % sont baissières en janvier.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est nettement plus favorable que l'an passé à la même période avec des niveaux de saison ou supérieurs caractérisant la majorité des stations.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger) a crû en première décade du mois de janvier pour fléchir ensuite. Il se situe, au 2 février, entre la moyenne de saison et la quinquennale humide. Le bilan mensuel indique un abaissement de sa cote de 0,24 m. Son niveau actuel est supérieur de 0,66 m au niveau atteint l'an passé à la même époque.



La cote de l'indicateur du Jurassique Supérieur (Malm) de l'Indre s'est élevée jusqu'au milieu du mois avec les pluies de la première décade pour ensuite s'abaisser jusqu'au 2 février, date à laquelle il se positionne à la hauteur de la quinquennale humide de saison avec un gain depuis le 5 janvier dernier de 0,31 m. Son niveau actuel est supérieur de 1,2 m à celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant :

[carte de situation de la nappe du jurassique](#)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

■ **R. U.** : réserve utile.

■ **Le VCN3** est la valeur observée la plus basse, au cours d'une période donnée, du débit moyen sur trois jours consécutifs. Le VCN3 est une indication du débit de base du cours d'eau.

■ **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.

■ **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen du mois en cours sur la moyenne des débits de ce mois sur plusieurs années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois sur plusieurs années.

■ **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².

■ **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).

Pour la **carte de localisation** et le nom des stations de jaugeage de la région, cliquer sur le lien suivant :

► [carte de localisation](#)

► Cliquer sur ce lien pour des [définitions complémentaires](#)

■ **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

On distingue :

– **Aquifère à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau.

– **Aquifère captif (ou nappe captive)** : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.

■ Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière.

■ Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.

Les **modalités de calcul des indicateurs** sont consultables le lien suivant :

► [modalités de calcul des indicateurs](#)

■ **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2021 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2021).

Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.

■ **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

■ **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

Adjectifs de périodicité des périodes de retour : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal, six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquantiennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.